

Magazine
d'informations municipales
N°28 | JUIN 2025



LES 3 PLACES :
10 ANS DE RÉAMÉNAGEMENT
DU CŒUR DE VILLE P.20 À 31

VIE QUOTIDIENNE	P.4 & 5
LES AMÉNAGEMENTS.....	P.6 & 7
LES PROJETS EUROPÉENS	P.8
LA PROPRETÉ EN VILLE	P.9 à 11
LE SKATEPARK	P.12 & 13
LE QUARTIER DE LA GARE	P.14 & 15
LE NUMÉRIQUE	P.16 & 17
LES ÉCOLES	P.18 & 19
LE DOSSIER «LES 3 PLACES»	P.20 à 31
LA VOIRIE ET LES CHEMINS DU MARAIS	P.32 à 35
LE CADRE DE VIE	P.36
LE COMMERCE	P.37 à 39
VOTRE ÉTÉ À SAINT-OMER	P.40 & 41
LA CULTURE	P.42
L'INTERVIEW	P.43

Adresse :

Mairie de Saint-Omer
16, rue Saint-Sépulcre - CS20326 - 62505 Saint-Omer Cedex.
Tél : 03 21 98 40 88. www.ville-saint-omer.fr.

Directeur de la Publication : François Decoster

Conception graphique : Service Communication

Mise en page : Service Communication

Impression : Nord Imprim

Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale

Tirage : 7800 exemplaires.

Dépôt légal à parution

ISSN 2495-9987

©Photographes officiels de la Ville

Chères Audomaroises, Chers Audomarois,

Voilà 10 ans que notre ville est animée par l'objectif d'améliorer le cadre de vie des Audomaroises et des Audomarois.

La finalisation du chantier des 3 places, inauguré le 14 juin dernier, est évidemment l'une des illustrations de cette volonté.

Doter Saint-Omer du centre-ville qu'elle mérite, c'était l'ambition de ce grand projet de redynamisation que nous avons défini ensemble. Le SO ! vous propose de replonger dans ces quelques années qui ont vu la requalification de 3 places et des rues piétonnes adjacentes, la réouverture du Théâtre à l'italienne, la réalisation de la Maison du Développement Économique et de la Maison du Patrimoine, l'aménagement du jardin de l'office de tourisme et du parking de la cathédrale, la réhabilitation de la Maison Ribot et de la Banque de France, le développement des bornes de recharge de véhicules électriques et des abris vélos ou encore la création de nombreux événements festifs et culturels.

Par ce projet emblématique, Saint-Omer offre désormais l'image d'une ville plus accueillante, plus apaisée, plus verte, plus animée. L'image d'une ville patrimoniale résolument inscrite dans son époque. L'image d'une cité où il fait bon vivre.

Cette ambition, nous la menons évidemment sur l'ensemble des quartiers, où notre programme de voirie va bon train. De la rue de la Poissonnerie à la rue Eugène Delacroix, en passant par la rue Carnot, la rue de Calais, le boulevard Guillaïn et une quinzaine de voies remises en pavés, les 10 dernières années ont été utiles pour la requalification de nombreux autres espaces publics. Dans nos faubourgs et le Marais, l'action municipale a également permis d'intervenir sur de multiples chemins, dont récemment celui de la Longue Lègre, du Cordier et du Moulin Rouge.

Dans ce domaine, nos projets ne manquent pas et nous poursuivons notre engagement avec des opérations programmées dans les prochaines semaines et les prochains mois, notamment la rue de Théroüanne, la rue du Capitaine Revel, la rue du Bon Mariage et le quai des Salines.

L'attention que nous portons à l'espace public se manifeste aussi par les moyens mobilisés pour garantir la propreté de notre ville et enrayer le manque de civisme d'une poignée d'individus malveillants. C'est pour cela que nous sommes désormais engagés dans une expérimentation pour l'identification génétique

des chiens, afin de lutter contre les déjections laissées sur nos trottoirs. Cette initiative, qui a déjà porté ses fruits dans d'autres villes françaises et européennes, sera testée et évaluée ensemble sur un périmètre restreint correspondant aux principales rues commerçantes, et nous déciderons collectivement de son éventuelle extension.

Conforter notre cadre de vie, c'est aussi la ligne directrice du futur quartier en préparation sur le site de la Halle aux Choux, à côté de la Station. Cette opération de grande ampleur permettra de requalifier une friche, présente depuis plusieurs décennies, par la réalisation de nouveaux logements et d'activités économiques. La première étape de ce grand projet, nous la dédions aux plus jeunes, avec le skate-park qui sort de terre conformément à l'engagement que nous avons pris auprès des usagers. Rendez-vous à l'automne pour son inauguration.

Enfin, la qualité de vie à Saint-Omer se mesure aussi par le dynamisme de sa vie associative, culturelle et sportive, la qualité de ses commerces de proximité et la diversité de ses animations. Votre magazine vous en propose un nouvel aperçu, avec notamment le calendrier des événements qui marqueront une fois de plus un été joyeux et festif et de nombreux moments à partager ensemble.

Bonne lecture et bon été dans notre belle ville.



François DECOSTER
Maire de Saint-Omer

LA MAISON FRANCE SERVICES ►

UNE AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Depuis 2022, la mairie de Saint-Omer abrite un espace France Services, qui combine accueil physique et accompagnement numérique. Son objectif est de vous aider dans vos démarches administratives du quotidien. Ce dispositif est gratuit, sans rendez-vous : il suffit de vous présenter à l'accueil de la mairie. Un poste informatique ainsi qu'une imprimante sont mis à votre disposition sur place pour réaliser les démarches en direct. Au choix, vous pouvez les effectuer en autonomie grâce à la borne située à l'accueil ; ou bénéficier d'un accompagnement avec un agent dédié qui prendra le temps nécessaire pour vous aider.

Quelles démarches sont concernées ?

Demandes de prestation CAF, simulation d'allocations, assurance maladie, demande de dossier de retraite, déclaration d'impôts, création d'une adresse e-mail...

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mairie de Saint-Omer, 16 rue Saint-Sépulcre



Vous pouvez désormais réaliser vos démarches en autonomie grâce à la borne située à l'accueil de la Mairie

LES HORAIRES D'OUVERTURE ▼ DE LA MAIRIE ÉVOLUENT



Afin d'offrir davantage de créneaux aux usagers pour effectuer leurs démarches d'État civil, une phase d'expérimentation de l'ouverture de la Mairie le samedi matin a été menée entre octobre 2024 et mars 2025. Cette initiative a dressé un bilan positif : plus de 300 usagers se sont rendus en mairie pour effectuer leurs démarches administratives. Suite à ce constat, le conseil municipal a voté la pérennisation de l'ouverture du service État civil les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, de septembre à juin. Sur place, il est possible de réaliser vos démarches administratives telles que vos cartes d'identité et passeports, dossiers de pacs...

Le service État civil de la mairie de Saint-Omer vous accueille désormais deux samedis par mois, de 8h30 à 12h, pour mieux répondre à vos besoins !

ÉLECTIONS VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Les prochaines élections seront les élections municipales, qui se tiendront en 2026. Pour voter, il est obligatoire d'être inscrit sur une liste électorale.

Comment vérifier votre situation ?



Pour savoir si vous avez besoin de vous inscrire ou pour connaître votre bureau de vote, rendez-vous sur www.service-public.fr

Vous avez changé d'adresse ? Vous êtes arrivé récemment à Saint-Omer ?

Inscrivez-vous :

- En ligne : www.service-public.fr
- En mairie, sans rendez-vous, en apportant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

i

Les jeunes de 18 ans ayant fait leur recensement citoyen et les personnes devenues françaises après 2018 sont inscrites automatiquement sur les listes électorales.

DES AIDES À VOTRE DISPOSITION POUR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

La Ville de Saint-Omer s'engage pour accompagner les démarches favorisant un meilleur cadre de vie pour tous. Éco-responsabilité, mobilités douces et amélioration de l'habitat, plusieurs dispositifs de soutien sont à votre disposition. Découvrez-les ci-dessous :

COMPOSTAGE D'INTÉRIEUR : RÉDUISEZ VOS DÉCHETS EN CUISINE

Les déchets organiques représentent un tiers de nos poubelles, alors qu'ils sont entièrement biodégradables. Partant de ce constat et dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique, la Ville a engagé depuis 2022 une action volontariste pour encourager chacun à passer au compostage. Une aide à l'achat de petits composteurs individuels, à intégrer dans sa cuisine, a été mise en place. Les habitants de Saint-Omer qui achètent un composteur de ce type chez un commerçant de Saint-Omer, peuvent être remboursés à hauteur de 60€. Le compost produit peut ensuite être amené dans un composteur collectif. Vous pouvez les retrouver :

- Aux jardins familiaux dans le Bachelin
- A l'entrée des serres municipales, allée des Glacis
- Lors du marché hebdomadaire du samedi matin, près du Moulin à Café, place Foch

POUR ENTRETENIR VOTRE FAÇADE

En 2015, Saint-Omer était la première ville du Pas-de-Calais à mettre en place un périmètre de ravalement des façades. Au sein du secteur concerné, il est rappelé aux propriétaires l'obligation fixée par la loi de procéder à un ravalement de sa façade tous les 10 ans. Une analyse permet d'identifier les façades pour lesquelles une intervention est obligatoire. En contrepartie, la Ville met en place un accompagnement permettant aux propriétaires de bénéficier jusqu'à **7500€** de subventions, représentant **40%** du montant des travaux. L'ensemble des habitations situées dans le périmètre peuvent bénéficier du dispositif.

Entre 2015 et 2018, le dispositif a permis d'accompagner le ravalement de plus de **75** façades situées dans le secteur de la Chapelle des Jésuites. Il a ainsi fortement participé à la requalification de l'ensemble du quartier.

Compte tenu du bilan de cette première expérimentation, un second programme de ravalement a été mis en place. Il concerne **4** secteurs : la place de la Ghière, la place Gilliers, la rue Faidherbe et la place Alexandre Ribot, ainsi que les rues piétonnes du cœur de ville. L'échéance est fixée au 31 août 2026.

Sur l'ensemble des quartiers, la ville a aussi mis en place un partenariat avec la fondation du Patrimoine. Les propriétaires des façades labellisées pour leur intérêt architectural peuvent solliciter une aide représentant **20%** du coût du ravalement dans la limite de **7500€**. Cette subvention permet de surcroît une déduction fiscale de **100%** du montant des travaux.

AIDE À L'ACHAT DE VÉLO



Un coup de pouce pour se mettre en selle

Afin d'accompagner les Audomaroises et les Audomarois à s'équiper d'un vélo, la Ville a mis en place une aide à l'achat depuis 2021. Cette aide permet aux habitants de Saint-Omer qui achètent un vélo dans un commerce situé sur la Communauté d'Agglomération de bénéficier de :

100€

POUR L'ACHAT D'UN
VÉLO MÉCANIQUE

600€

POUR L'ACHAT D'UN
VÉLO ADAPTÉ AUX
PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE

250€

POUR L'ACHAT D'UN
VÉLO À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

50€

POUR L'ACQUISITION
DE MATÉRIEL DE
CONFORT
ET DE SÉCURITÉ

350€

POUR L'ACHAT D'UN
VÉLO À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE POUR
LES MOINS DE 25 ANS

Depuis son lancement, la Ville a accompagné
plus de **150** Audomarois
dans l'achat de leur vélo.

Infos et dossier de subvention
à retrouver sur www.ville-saint-omer.fr

RENOVATION DE VOTRE LOGEMENT DES DISPOSITIFS EXISTENT

Vous avez besoin de réhabiliter votre logement, d'améliorer ses performances énergétiques ou de l'adapter pour la perte d'autonomie d'un proche, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ou le Programme d'intérêt Général peuvent vous accompagner.

Ces dispositifs s'adressent à la fois aux propriétaires occupants ou aux logements mis en location.

Pour plus d'informations, rendez vous à la Maison de l'Habitat, 7 Place Victor Hugo ou auprès du service urbanisme de la Ville de Saint-Omer : 03 21 98 40 88

LA RECONSTRUCTION DE L'IMMACULEE CONCEPTION SE PRÉPARE

Moins d'un an après l'incendie criminel qui a ravagé l'immaculée conception, les démarches préparatoires vont bon train. L'impressionnant parapluie qui protège désormais l'édifice trône place de la Ghière. L'architecte en charge de la reconstruction a été sélectionnée, le permis de construire est validé et les entreprises qui interviendront sur le chantier sont en cours de sélection.

Les travaux de reconstruction de la cathédrale des Faubourgs devraient débuter cet automne.



LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS BOULEVARD GUILLAIN EST ENGAGÉE !

Nous vous en parlions dans le précédent magazine, Pas-de-Calais Habitat a engagé un grand plan de rénovation des résidences situées sur le boulevard Guillain. C'est parti, les travaux ont débuté ! Ils permettront d'améliorer le confort et les performances énergétiques de 180 logements qui passeront de l'étiquette F ou G à l'étiquette B ou C.

Échelonné sur plusieurs mois, ce vaste chantier sera mené bâtiment par bâtiment. Les extérieurs feront aussi l'objet d'aménagements avec notamment l'installation de locaux poubelles et de stationnements supplémentaires pour les deux roues.

Une opération d'ampleur qui constitue une bonne nouvelle pour la planète et le pouvoir d'achat des résidents !





PATRIMOINE :

LA RESTAURATION DES ÉDIFICES SE POURSUIT

Les travaux d'urgence engagés depuis 2019, afin d'assurer la sauvegarde de l'Eglise Saint-Denis seront achevés cet été. Le chantier a permis d'intervenir sur les charpentes et l'ensemble des toitures qui menaçaient de s'effondrer afin permettre la préservation de cet édifice datant du XIII^e siècle qui possède la plus ancienne tour gothique de la Région.

Compte tenu du succès des visites organisées lors des dernières journées européennes du Patrimoine, un programme de réouverture de l'église sur des événements ponctuels permettant de préfigurer sa vocation future est proposée dès cet été.

Une attention particulière est également accordée à la poursuite des travaux sur la cathédrale Notre Dame, dans le cadre du partenariat entre la Ville, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département du Pas-de-Calais et la Région Hauts-de-France.

Un programme pluriannuel permettant le remplacement progressif des couvertures en ardoise et des interventions sur les balustrades est en préparation. Pendant le temps du chantier, un dispositif expérimental de membrane protectrice sera installé sur la nef chœur et une partie des transepts afin d'éviter que la toiture ne se dégrade pendant les travaux ■

L'EUROPE ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

L'Europe poursuit le soutien accordé au territoire dans la lutte contre les inondations. Après avoir activé le Mécanisme Européen de Protection Civile permettant d'obtenir des renforts de pompiers et des capacités de pompage supplémentaires venus des Pays-Bas, de Slovaquie et de la République Tchèque, pendant les crues de novembre 2023 et janvier 2024, les dispositifs mis en place par l'Union Européenne participent désormais aux travaux de reconstruction et de prévention contre les inondations.

Le Fonds de Solidarité de l'Union Européenne qui soutient notamment les projets de reconstructions à la suite de catastrophes naturelles mobilisera 47.000.000 € afin de soutenir les démarches engagées par les collectivités de la Région Hauts-de-France.

Plusieurs projets essentiels pour la Ville de Saint-Omer bénéficieront de cette aide. C'est notamment le cas du curage du canal historique réalisé d'octobre 2024 à janvier 2025, soutenu à hauteur de 1.800.000 d'euros.

Le département du Pas-de-Calais bénéficiera aussi d'un financement de 1.000.000 € de l'Europe pour le réaménagement d'une partie de la route de la Clairmarais, dans le cadre d'un projet associant la Ville de Saint-Omer, la commune de Clairmarais et la Communauté d'Agglomération pour y intégrer également une voie verte.



SAINT-OMER SOUTENUE PAR PLUSIEURS PROGRAMMES EUROPÉENS



Plusieurs projets menés sur la ville bénéficient de financements de l'Union Européenne, notamment le réaménagement du quai des salines inscrit dans le programme INTERREG cool cities et Cool Neighbourhoods consacrés à la lutte contre les îlots de chaleurs et à l'association des citoyens.

Dans la continuité de la démarche engagée pour la désimperméabilisation de l'école Montaigne, la requalification de l'ancien skate parc sollicitera des fonds européens au titre du projet clim@ville qui accompagne les projets en faveur de la nature en ville et la lutte contre le dérèglement climatique.

Saint-Omer est aussi engagée au côté de plusieurs villes françaises et belges sur des démarches en faveur de la redynamisation du commerce de cœur de ville.

La réalisation du Parc Urbain de la Halle aux Choux qui intégrera le nouveau Skate Parc, mobilisera quant à elle, 600 000 € dans le cadre d'un programme FEDER permettant d'accompagner la résorption des Friches.

PROPRETÉ DE LA VILLE : DE NOUVEAUX OUTILS DÉPLOYÉS

La municipalité a déployé de nombreuses actions pour favoriser la propreté de la ville et préserver la qualité du cadre de vie. Plusieurs arrêtés municipaux ont été adoptés, et des campagnes de sensibilisation ont été menées afin de lutter contre les incivilités, telles que les déjections canines, les dépôts sauvages ou les jets de mégots.

Au quotidien, les 12 agents du service Ville Propre sillonnent les rues pour entretenir et nettoyer l'espace public. Pour maintenir ce niveau d'exigence, la Ville investit chaque année dans de nouveaux équipements. Les équipes utilisent ainsi des outils performants tels que des balayeuses mécaniques, des gluttons (aspirateurs de rue) ou encore des véhicules électriques pour assurer un nettoyage efficace des voiries.

En 2020, une brigade propreté, composée de deux agents, a aussi été créée. Elle intervient à la suite des signalements effectués via l'application SO ! Proximité ou sur alerte de la police municipale. Elle s'assure de l'enlèvement des déchets déposés illégalement et dresse des procès-verbaux en cas d'infraction constatée.

La Ville consacre chaque année en moyenne plus de 800.000€ dans les actions en faveur la propreté.



i

Depuis quelques mois, la préparation et le nettoyage du marché hebdomadaire, la collecte des corbeilles à déchets du jardin public le samedi ainsi que le nettoyage quotidien des 3 toilettes publiques situés à la gare, place Painlevé et dans le jardin public sont gérés par une société extérieure.

LES CHIFFRES CLÉS DU MATÉRIEL DU SERVICE VILLE PROPRE



DÉJECTIONS CANINES : L'IDENTIFICATION GÉNÉTIQUE POUR ALLER PLUS LOIN

Des moyens importants sont mobilisés pour accompagner les maîtres de chiens et éviter les déjections sur la voie publique. Cinq canisites ont été installés, des poubelles équipées de distributeurs de sachets sont déployées en ville, et des porte-clés contenant un rouleau de sachets sont disponibles à la Mairie et auprès de la Police Municipale. **80 000 sacs à déjections canines sont ainsi mis à disposition** des habitants et des visiteurs chaque année.

Pour dissuader les maîtres de chiens négligeants, les amendes ont également été fortement augmentées. Les propriétaires qui ne disposent d'aucun moyen de ramassage peuvent être sanctionnés par une contravention pouvant atteindre 150 €. **En cas de déjection non ramassée, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 267 € (135 € pour la contravention et 132 € de frais de nettoyage).**

Malgré ces mesures, quelques personnes mal intentionnées continuent de ne pas respecter les règles élémentaires du vivre-ensemble. Afin d'enrayer ce phénomène, la Ville de Saint-Omer va expérimenter un dispositif déjà éprouvé dans de nombreuses villes européennes (plus de 80 en Espagne) : le recours à l'identification génétique des chiens.

Le principe, présenté en réunion publique le 6 juin dernier, est simple : il s'agit d'analyser les déjections retrouvées sur la voie publique afin d'identifier le propriétaire de l'animal.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1

L'IDENTIFICATION

Les détenteurs de chiens sont invités à faire réaliser un test génétique de leur animal. Le prélèvement, totalement indolore, est effectué en quelques minutes par un vétérinaire. À l'issue du test, les propriétaires reçoivent la carte génétique de leur chien.



2

LA BASE DE DONNÉES



L'ensemble des tests réalisés permet de constituer une base de données génétiques. Seul le laboratoire y aura accès. Cette base servira à identifier le propriétaire d'un animal dont les déjections seraient retrouvées sur la voie publique.

3

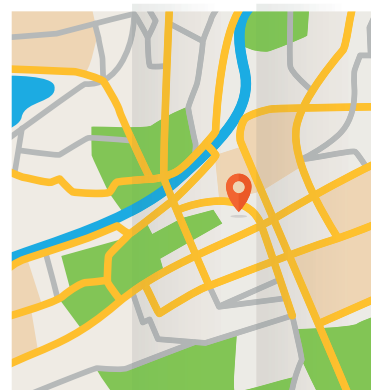
LE PÉRIMÈTRE

Un périmètre d'application du dispositif est défini.

À l'intérieur de cette zone, en cas de contrôle, les détenteurs de chiens doivent être en mesure de présenter : leur moyen de ramassage des déjections, ainsi que la carte génétique de l'animal.

S'ils ne peuvent fournir la carte immédiatement, ils disposent de 72 heures pour la présenter à la Police Municipale.

À défaut, une contravention pourra être dressée.



4

LES ANALYSES

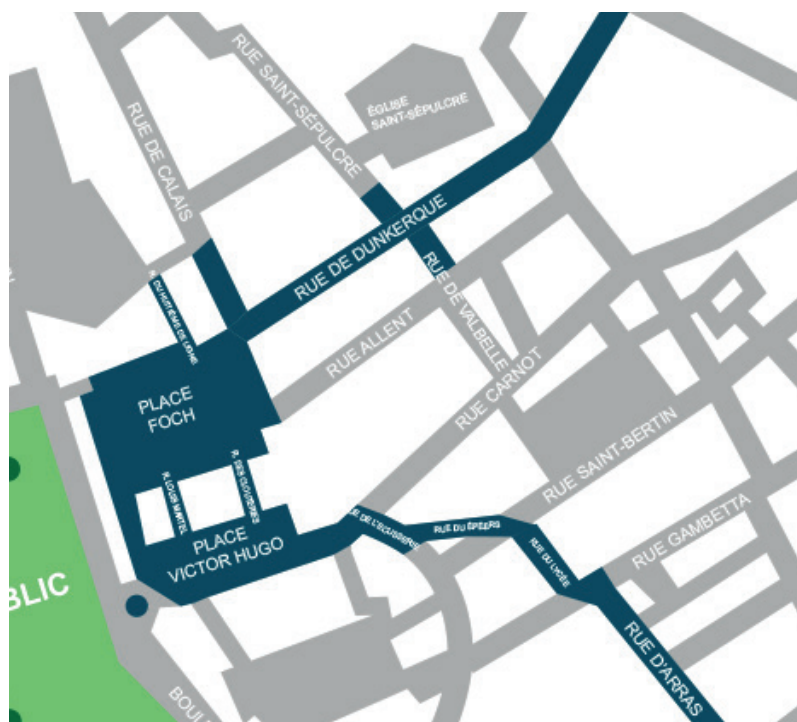


Lorsqu'une déjection est retrouvée sur la voie publique dans le périmètre concerné, un prélèvement est effectué et analysé.

Si le propriétaire du chien est identifié grâce à la base de données, il sera alors verbalisé.

SUR QUEL PÉRIMÈTRE LA MESURE SERA-T-ELLE APPLIQUÉE ?

Afin de tester le dispositif, une première phase d'expérimentation est lancée sur un périmètre restreint, correspondant aux principales rues commerçantes de la ville de Saint-Omer, particulièrement fréquentées par les piétons.



À l'automne, une évaluation sera réalisée afin de mesurer l'impact de la mesure. Deux questions principales seront étudiées :

- L'identification génétique des chiens a-t-elle permis de réduire la présence de déjections canines sur le périmètre concerné ?
- Quelles en ont été les conséquences éventuelles sur les autres quartiers de la ville ?

À l'issue de cette évaluation, menée en concertation avec les habitants, une nouvelle phase de discussion permettra de décider d'une éventuelle extension du dispositif

L'IDENTIFICATION GÉNÉTIQUE DES CHIENS : LES DATES À RETENIR

Le SO ! magazine vous rappelle les principales échéances :

L'IDENTIFICATION

Les détenteurs de chiens pourront faire identifier gratuitement leur animal **le 28 juin, de 9h à 18h, sur le parking de la Cathédrale.**

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en ligne sur le site internet de la ville : www.ville-saint-omer.fr

L'intervention est gratuite, indolore et ne dure que quelques minutes.

Après cette date, des kits de prélèvement seront également disponibles gratuitement auprès de la Police Municipale et de l'accueil de la Mairie. Ces kits permettront à votre vétérinaire habituel de réaliser le test.

L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA MESURE

Les premiers contrôles débiteront à partir du 30 juin sur le périmètre marchand.

Tout au long de l'été, la Police Municipale et la brigade propreté mèneront de nombreuses opérations de sensibilisation auprès des propriétaires de chiens.

L'ÉVALUATION

Une nouvelle réunion publique sera organisée à l'automne pour présenter le bilan du dispositif et échanger avec les habitants.

Vous avez des interrogations ? Transmettez-nous toutes vos questions à l'adresse suivante : secretariat-technique@ville-saint-omer.fr



BIENTÔT UN SKATEPARK



Les premières courbes prennent forme sur le site de l'ancienne Halle aux choux. Dès l'automne, les amateurs (débutants ou confirmés) de bike, skate, trottinette ou rollers disposeront d'un tout nouveau terrain de jeu pour s'exercer !

LE CHOIX DES USAGERS

En septembre 2021, la Ville de Saint-Omer organise une consultation sur la création d'un nouveau skatepark à laquelle plus de 350 usagers ont répondu. Parmi les questions posées : quel est le meilleur endroit pour accueillir l'équipement ?

Le quartier de la gare a été plébiscité par les pratiquants. La municipalité a donc proposé qu'il puisse être envisagé sur le site de la cour fret racheté à la SNCF par la Communauté d'Agglomération.

UN LIEU UNIQUE ET HISTORIQUE

Au milieu du 19^e siècle, le chemin de fer arrive à Saint-Omer et contribue au développement économique du territoire. Les productions agricoles et maraîchères vont bénéficier de cette infrastructure pour s'exporter vers Calais, Lille, Paris et Bruxelles.

La halle aux choux sera créée à proximité immédiate de la gare pour stocker les marchandises transportées par train. C'est sur son ancienne cour abandonnée depuis plusieurs années que sera réalisé un parc urbain intégrant un skatepark.

UN PROJET DESSINÉ ENSEMBLE

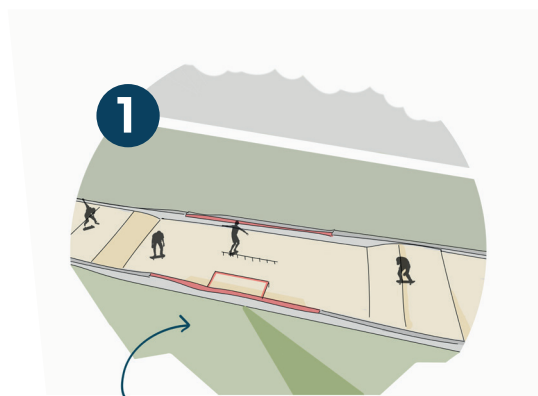
L'Agence d'architecture BIOS a été missionnée pour concevoir le projet de parc urbain et l'aménagement du skatepark. Le travail mené a toutefois largement associé les habitants. Des rencontres sur le site ont été proposées, puis des ateliers ont permis de confronter les différentes attentes et idées pour l'aménagement du lieu.

Plusieurs projets ont alors été proposés et soumis aux habitants. Un travail important a aussi été mené avec les futurs usagers du skatepark, pour définir les modules à intégrer et le fonctionnement du lieu.

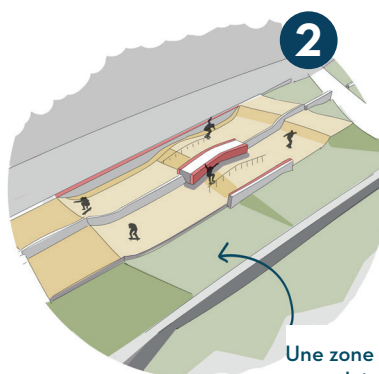
DÉBUTANTS ET EXPÉRIMENTÉS

Permettre à chacun de s'adonner à son sport préféré, c'est l'objectif du nouveau skatepark. L'équipement a été imaginé pour recevoir l'ensemble des disciplines : skate, bike, trottinette ou rollers.

Pour cela il comprendra 3 espaces distincts :



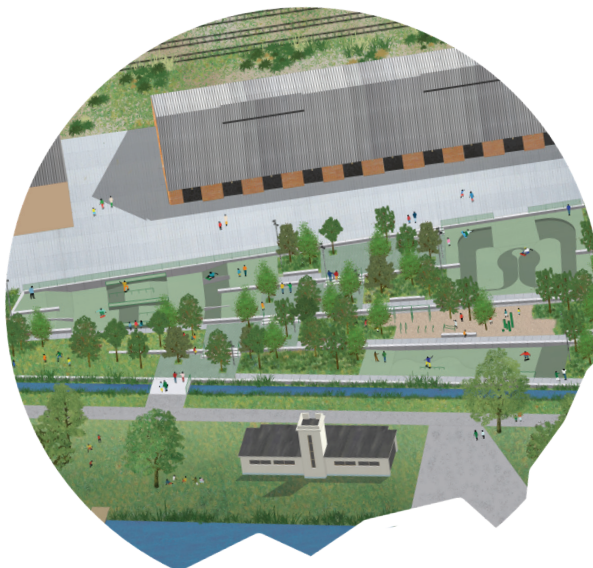
Un espace d'apprentissage pour permettre aux débutants de s'exercer



Une zone de street reproduisant des éléments urbains pour les figures techniques et créatives

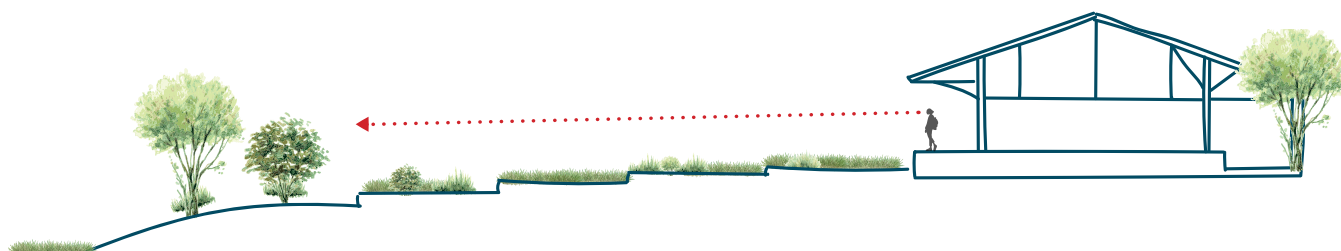
UN LIEU POUR TOUS

Bien plus qu'un skatepark, le projet propose un nouveau parc urbain de 1725 m². Il a été conçu pour pouvoir étendre l'allée des marronniers, un espace vert en bord de l'eau déjà très apprécié des Audomaroises et des Audomarois. Situé sur le parcours entre la gare et le cœur de ville, vous pourrez bientôt ici flâner à l'ombre des 82 arbres qui seront plantés.



ON SE RETROUVE EN TERRASSE

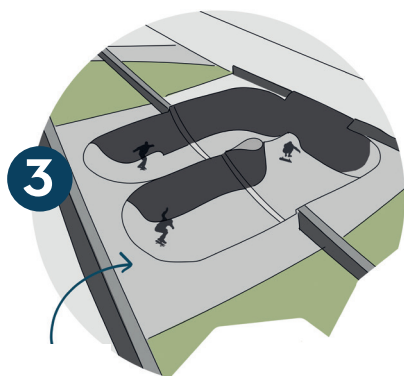
Le site de la halle aux choux est marqué par une différence de 2 mètres entre le niveau le plus haut et le plus bas. Afin de gérer ce dénivelé, le parc urbain sera constitué d'une succession de terrasses offrant de jolie vues sur le canal et l'allée des marronniers !



C'EST POUR QUAND ?

L'aménagement du parc urbain a débuté le 31 mars 2025. 7 semaines ont été nécessaires pour les travaux de terrassement et les réseaux. Depuis la mi-mai, les entreprises interviennent sur la création du skatepark qui sera livré au tout début de l'automne. Pour respecter le rythme des saisons, les plantations seront effectuées en novembre !

Rendez-vous à la Sainte-Catherine, quand tout arbre prend racine !

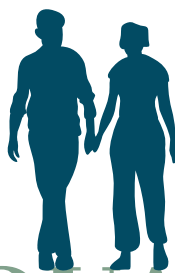


Un Bowl pour enchaîner les courbes, les transferts et les figures aériennes

LA CONCERTATION DU 15 FÉVRIER



BIENTÔT UN NOUVEAU QUARTIER



Le parc urbain et le skatepark constitueront les premières réalisations d'un tout nouveau quartier, symbole de la reconquête du secteur de la gare engagée depuis une dizaine d'années.

LA GARE DEVENUE LA STATION



En 2019, la gare fermée depuis de nombreuses années réouvrait ses portes aux voyageurs. La majestueuse salle des pas perdus accueille de nouveaux les usagers qui attendent leur train. Mais rachetée par la Communauté d'Agglomération, la gare est devenue bien plus qu'une gare. Elle constitue désormais un lieu d'innovation et de création avec l'installation d'un fablab et d'espaces de coworking. Près de 3000m² dédiés au développement économique. Un véritable atout pour la reconquête du quartier et l'ensemble du territoire.

LA PASSERELLE PIÉTONNE

En 2017, la passerelle surplombant le canal est aménagée pour créer un lien plus direct entre la gare et le centre-ville. Conçue comme une ligne reliant les deux rives, elle est traversée chaque année par des milliers de piétons et cyclistes. Le parc urbain en cours d'aménagement a été conçu pour prolonger la balade !



ENTRE VILLE ET MARAIS

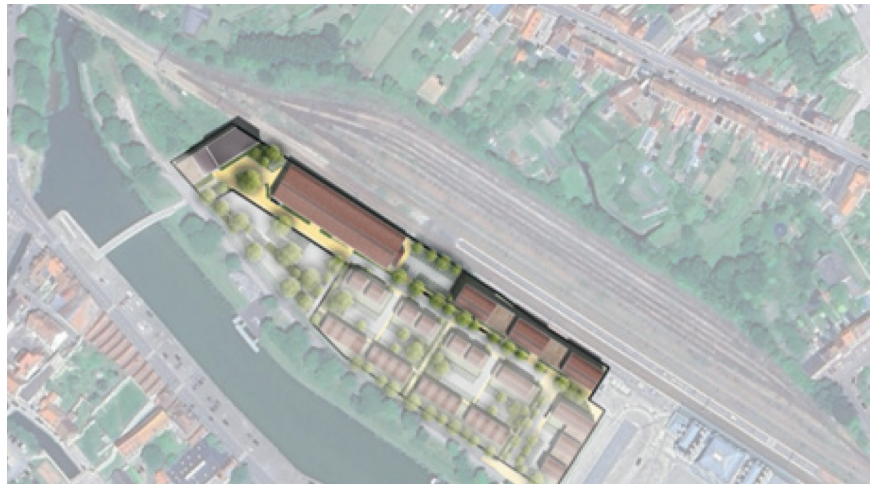
D'un côté, une cité de 1400 ans d'histoire reconnue comme Site Patrimonial Remarquable, de l'autre, 3700 hectares de zones humides identifiées par l'UNESCO au titre du label Man and Biosphère... Voilà la situation tout à fait exceptionnelle que propose le site de la halle aux choux. A l'interface entre les deux, un nouveau quartier comprenant des logements, des activités économiques et culturelles, des espaces publics et sportifs verra prochainement le jour.

UNE BANDE PRODUCTIVE AU PLUS PRÈS DES VOIES

L'aménagement du nouveau quartier prévoit la réalisation d'une bande d'activités sur les terrains situés au plus proche des voies ferrées.

Le bâtiment de la halle aux choux, symbole de l'histoire du quartier et du développement des exportations des produits du marais dès la fin du XIX^e siècle, sera conservé et réhabilité.

De nouveaux bâtiments seront réalisés pour permettre l'implantation d'entreprises souhaitant bénéficier de la proximité de l'offre ferroviaire et de la Station.



DE NOUVEAUX LOGEMENTS



Accéder à la gare en quelques minutes à pied, faire son footing le long de l'allée des marronniers et de l'eurovéloroute, flâner dans le nouveau parc urbain, emprunter la passerelle pour rejoindre le cœur de ville en moins de 10 minutes, se retrouver en un rien de temps au cœur du marais... Voilà quelques-uns des avantages dont bénéficieront les futurs habitants du quartier.

L'opération prévoit la réalisation d'environ 120 logements en bord de la voie d'eau et intégrera une grande diversité des habitations pour répondre aux besoins du plus grand nombre. À l'intérieur du quartier, la circulation sera apaisée et de nombreuses venelles piétonnes permettront des déplacements en toute sécurité. La nature y sera fortement présente

CONSERVER LA MÉMOIRE DES LIEUX

Les propositions d'aménagement comme le choix des matériaux s'inscriront pleinement dans l'histoire du quartier. À titre d'exemple, le tracé des anciens chemins de fers demeurera visible dans l'espace public.

C'EST POUR QUAND ?

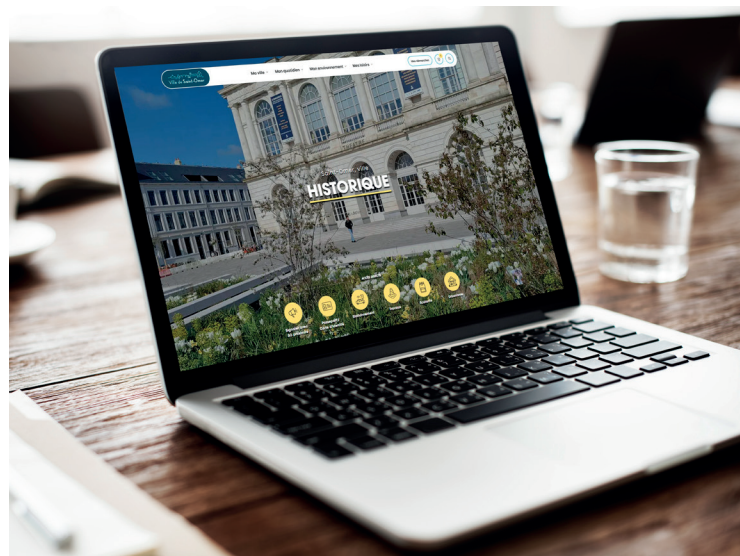
L'aménagement du site de la halle aux choux a été confié par la Communauté d'Agglomération à la SPL de l'Artois. Une consultation a été lancée auprès de différents promoteurs pour la réalisation du projet. La sélection des lauréats aura lieu au second semestre 2026.



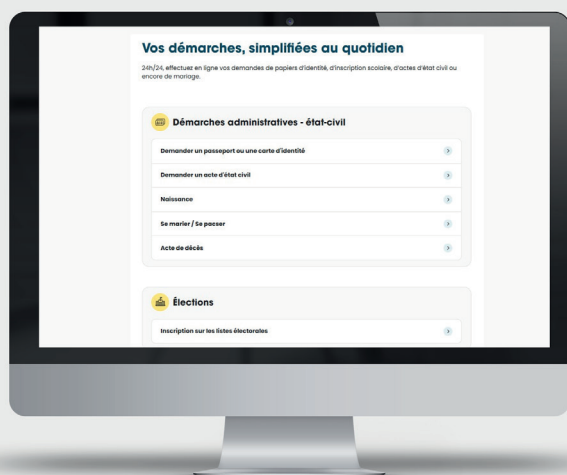
LE NOUVEAU SITE INTERNET EN LIGNE ► DÈS CET ÉTÉ

Au début du mandat, la ville de Saint-Omer a lancé une étude sur sa stratégie numérique afin d'évaluer l'impact des outils digitaux en place et d'identifier les attentes des usagers. Dans ce cadre, plusieurs ateliers ont été organisés avec un panel de volontaires, qui ont pu partager leurs avis et formuler des recommandations.

Dès cet été, le site internet actuel laissera place à une toute nouvelle version. Entièrement repensé pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs, ce nouveau site se distinguera par une interface plus intuitive, un accès facilité et une présentation résolument moderne.



DES DÉMARCHES EN LIGNE ◀ EN QUELQUES CLICS



Conçue pour vous faciliter la vie, la rubrique « mes démarches » centralise désormais, en un seul et même endroit, l'ensemble des démarches administratives accessibles en ligne : prise de rendez-vous pour un passeport ou une carte d'identité, demande d'acte d'état civil, accès au portail familles pour les inscriptions à la cantine et à la garderie scolaires, ainsi que les formulaires liés à l'urbanisme.

Plus pratique, plus ergonomique et disponible 24h/24, ce nouvel espace vous permet de gagner du temps et d'effectuer vos démarches en toute simplicité, où que vous soyez.

SO ! PROXIMITÉ AMÉLIORÉE ►

Parmi les fonctionnalités les plus utilisées par les Audomaroises et les Audomarois figure l'outil de signalement « SO ! Proximité ». Ce formulaire vous permet d'alerter directement les services municipaux en cas de dysfonctionnement constaté dans la ville (propreté, voirie, éclairage public, etc.).

Afin de gagner en efficacité, l'outil a été entièrement repensé, aussi bien pour l'usager que pour le traitement et le suivi par les services municipaux.



UNE CARTE INTERACTIVE POUR SE REPÉRER N'IMPORTE OÙ ►

Parmi les nombreuses nouvelles fonctionnalités, la carte interactive se démarque comme un outil indispensable du quotidien. Vous cherchez un parking, un commerce, un conseil de quartier, une école, ou un parc ? Grâce à la carte interactive, vous pourrez localiser facilement le point d'intérêt de votre choix mais aussi vous y rendre grâce à un outil d'itinéraire connecté.



UN AGENDA PERSONNALISÉ

La rubrique Agenda est l'une des plus appréciées du site internet. Il était donc naturel qu'elle bénéficie d'une attention toute particulière lors de la refonte. Toujours accessible depuis la page d'accueil, elle vous permet de retrouver, en un seul coup d'œil, l'ensemble des événements organisés dans la ville : manifestations culturelles, animations, rendez-vous sportifs, rencontres associatives, et bien plus encore.

Pensée pour être à la fois complète et interactive, cette rubrique propose également un accès dédié aux partenaires et associations, leur permettant d'inscrire directement leurs événements en toute autonomie.

Pour une navigation simplifiée, les événements peuvent être filtrés par catégorie (culture, sport, jeunesse, animations, etc.). Et pour ne rien manquer, chaque événement peut être ajouté en un clic à votre agenda personnel sur smartphone ou ordinateur.

Un outil pratique, collaboratif et efficace pour ne rien manquer !

UN SITE ACCESSIBLE À TOUS

Afin de garantir une navigation confortable pour tous les utilisateurs, y compris les personnes en situation de handicap, l'accessibilité numérique est une priorité. Contrastes renforcés, navigation au clavier, compatibilité avec les lecteurs d'écran... chaque fonctionnalité a été pensée pour répondre aux normes d'accessibilité et assurer un accès équitable à l'information.

SAINT-OMER DANS LA POCHE !

Grande nouveauté de cette rentrée : l'application mobile de la Ville arrive !

Retrouvez à tout moment toutes les informations utiles : services et démarches en ligne, actualités, agenda des événements, ou encore l'outil de signalement SO ! Proximité.

Grâce au système de notifications personnalisables, vous serez informé en temps réel des actualités et alertes importantes.

Tout ce dont vous avez besoin, à portée de main, où que vous soyez.



UNE SEMAINE SOUS LE SIGNE DU SPORT ET DE L'INCLUSION

Du 7 au 11 avril 2025, plus de 70 enfants scolarisés à Saint-Omer ont participé à la semaine « Découverte sports ». Ils ont pu s'initier à différentes disciplines telles que l'escrime, le volley-ball, le futsal, le tennis de table, le rink-hockey... Au total, 13 sports étaient proposés, tous encadrés par les clubs sportifs de notre ville, mobilisés pour partager leur passion et transmettre les valeurs du sport. Au-delà de la pratique, cette semaine avait aussi une dimension éducative : les enfants ont été sensibilisés au handisport, grâce à l'intervention du Comité Départemental de Handisport, et à l'importance du droit à l'activité physique pour tous, un message porté par l'UNICEF. Chaque session s'est conclue dans la convivialité, autour d'un goûter offert. Un diplôme a également été remis à chaque enfant, en souvenir de leur participation.



SAVOIR ROULER À VÉLO

Cette action d'apprentissage cycliste est menée par la Ville de Saint-Omer, en lien avec le Vélo Club. Un programme de 10 heures, réparti en différentes sessions, est proposé aux élèves des écoles primaires publiques afin qu'ils apprennent à se déplacer à vélo en toute autonomie et sécurité. Cette année, les écoles Jules Ferry, Frida Kahlo, Condorcet, Charles Perrault et Ferdinand Buisson ont participé. Trois modules progressifs étaient organisés : apprentissage des bases, découverte de la mobilité en milieu sécurisé et mise en situation réelle. L'objectif est de leur permettre de devenir autonomes à vélo, de pratiquer régulièrement une activité physique et de sensibiliser à ce moyen de déplacement écologique. Au terme de ces trois modules, les enfants reçoivent une attestation de réussite.



LE NOUVEAU PORTAIL FAMILLE

Pour la rentrée de septembre 2025, la Ville met en place un tout nouveau système de réservation en ligne pour les services périscolaires : cantine, garderie et étude. L'objectif est de simplifier les démarches, moderniser le fonctionnement et offrir plus de souplesse aux familles.

Jusqu'à présent, seule la cantine nécessitait une réservation. Désormais, la garderie et l'étude seront également réservables en ligne via un portail numérique unique, accessible via le site internet ou l'application mobile « E-ticket Famille », fournie par la société Qiis.

A partir du mois de juin 2025, les parents peuvent créer leur compte sur la plateforme. Une fiche devra être remplie pour chaque enfant : allergies alimentaires, autorisations de sortie, personne à prévenir en cas d'urgence, tiers de confiance... Une fois les informations complétées, le dossier devra être envoyé pour validation auprès des services municipaux.

Cette nouvelle organisation s'accompagne de nombreux avantages :

- Réservation groupée possible pour tous les enfants d'une même fratrie
- Paiement en ligne sécurisé, ou directement en mairie (chèque, espèces ou carte bancaire) en prépaiement
- Suivi en temps réel grâce aux notifications
- Consultation des factures directement via l'application
- Conservation des tickets non utilisés d'une année scolaire à l'autre
- Possibilité de remboursement en fin d'année en cas de surplus de tickets

Un nouveau logiciel à la fois plus intuitif et performant, qui permettra une gestion centralisée et personnalisée des services.

LES ŒUVRES DU MUSÉE SANDELIN S'EXPOSENT À L'ÉCOLE CHARLES PERRAULT

Au début du mois de mai, les équipes du musée Sandelin ont procédé à l'installation du dispositif «Des œuvres, une école» à l'école Charles Perrault. Cette action, qui entre dans le cadre de la politique d'éducation artistique et culturelle de la Ville, propose aux écoles volontaires d'accueillir, sur une période donnée, une sélection d'œuvres issues des collections des musées.

Ce projet vise à renforcer la familiarité culturelle avec les œuvres. Il encourage également les élèves et leurs enseignants à prolonger cette découverte en allant voir des œuvres comparables au musée. En offrant aux écoles un matériau à proximité immédiate, ce dispositif permet aux enseignants de mettre en place des activités sans avoir les problèmes logistiques et financiers de la sortie scolaire. L'occasion pour les élèves de s'approprier les œuvres du musée et de devenir à leur tour passeurs de culture au sein de leur école !

Rapidement, l'installation a fait de nombreux petits curieux ! Pour plus d'informations, contactez le musée par mail à delphine-adams@ville-saint-omer.fr ou par téléphone au 03 21 38 00 94.



UNE COUR PLUS VERTE À L'ÉCOLE FRIDA KAHLO

Après s'être refait une beauté en septembre 2022 avec des travaux de rénovation de la cantine, de la garderie et des préaux, l'école Frida Kahlo, située rue des Tribunaux, poursuit son embellissement pour offrir aux élèves un cadre d'apprentissage toujours plus agréable.

En octobre 2024, une fresque haute en couleur signée de l'artiste Dirty Six est venue embellir la cour de récréation, apportant une touche artistique, en dressant le portrait de Frida Kahlo.

En janvier 2025, la municipalité a répondu à une demande des parents d'élèves en procédant à la plantation de plusieurs arbres dans la cour, choisis avec les enfants : un micocoulier pour son ombre, un pommier pour de délicieux fruits à venir et un chêne à feuille de saule pour sa beauté. Une initiative qui s'inscrit dans le Plan Nature et Biodiversité de la Ville de Saint-Omer, visant à renforcer la présence du végétal dans les espaces urbains.





LES 3 PLACES

10 ans de réaménagement du cœur de ville

LE DOSSIER





LA BARCAROLLE
SAISON 2024 - 2025

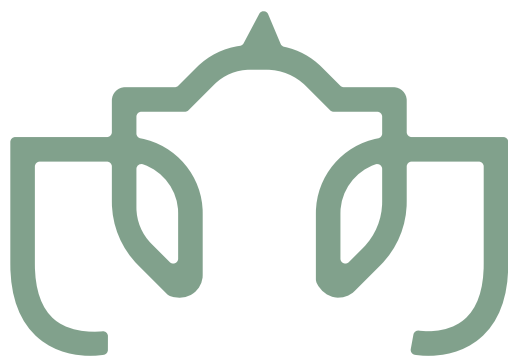
M. LE FORESTIER
BORIS CHARMATZ
F. LAZAREVITCH
MACHINE DE CIRQUE
QUATUOR VAN KUIJK
FELICEN BRUT
THIBAUT GARCIA
DEBOUT SUR LE ZINC
LEILA MARTIAL
LES ANGES AU PLAFOND
PIERRE LAPOINTE
JUANNE CHERHAL
THOMAS ENHCO



En février 2015, une balade urbaine sillonne la Place Foch, la Place Victor Hugo, la Place Pierre Bonhomme, la Rue des Clouteries et la Rue Louis Martel. L'objectif : observer collectivement le fonctionnement du Centre-Ville et dresser la liste des points d'amélioration. Lors de cette rencontre, de nombreux sujets sont abordés : la qualité des déplacements pour les piétons et les vélos, la sécurité et le partage de l'espace public, l'organisation du stationnement, l'entretien du patrimoine, l'abandon de certains immeubles ou la végétalisation de la ville. S'en suivront des balades commentées de jour et de nuit, des ateliers de réflexion, des boîtes à idées qui recueilleront plus de 200 contributions et des journées d'échanges avec les commerçants.

Le 5 octobre 2015, les conclusions de plusieurs mois d'études sont présentées : le projet des 3 places est né ! Il marquera le début de 10 ans de profondes évolutions du cœur de Ville.

Bien plus qu'un simple réaménagement des espaces publics, cette opération de grande ampleur va durablement modifier la physionomie de Saint-Omer, en intégrant des actions volontaristes pour la reconquête des friches, la création de logements ou encore l'implantation de nouveaux équipements. Le SO ! Magazine vous propose de replonger dans une décennie de transformation, menée en concertation étroite avec de nombreux partenaires publics et privés.



LES 3 PLACES

10 ans de réaménagement du cœur de ville

2017

LA RUE DES CLOUTERIES ET
RUE LOUIS MARTEL
SONT RÉNOVÉES



2018

LA PLACE VICTOR HUGO
EST RÉNOVÉE



2017

UN NOUVEAU JARDIN
EN CŒUR DE VILLE



2019

LE PARKING DE
LA CATHÉDRALE EST CRÉÉ



2020
le COVID



2015

LA CONCERTATION
EST LANCÉE



2017

LA MAISON DU
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE OUVRE
SES PORTES



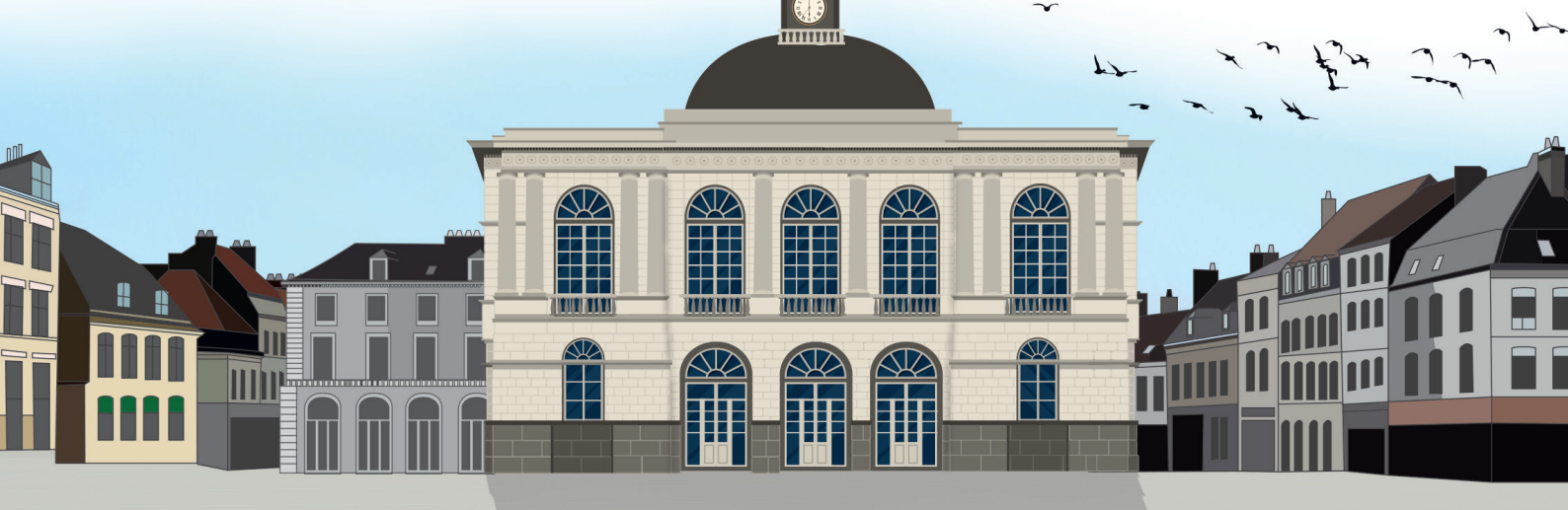
2019

LES AUDOMAROISES ET LES
AUDOMAROIS RETROUVENT
LEUR THÉÂTRE.



2019

LA PLACE
PIERRE BONHOMME
EST ACHEVÉE



2021

UN ACCOMPAGNEMENT AU
RAVALEMENT DES FAÇADES
EST MIS EN PLACE



2023

LE RÉAMÉNAGEMENT
DE LA PLACE FOCH
DÉBUTE



2024

LA FONTAINE SAINTE
ALDEGONDE EST
RÉNOVÉE



2025

DE NOUVELLES BORNES DE
RECHARGES
SONT DÉPLOYÉES



2025

LA BANQUE DE
FRANCE ACCUEILLE
SES RÉSIDENTS



2025

LA PLACE FOCH
EST INAUGURÉE



2024

LA MAISON DE L'HABITAT
DURABLE EST INAUGURÉE



2024

LA MAISON
DU PATRIMOINE ACCUEILLE
SES PREMIERS VISITEURS



2021

DES STATIONNEMENTS
VÉLOS SÉCURISÉS
SONT INSTALLÉS



PLUS DE NATURE EN VILLE

Lors des démarches de concertation préalable à la rénovation des 3 places, la végétalisation de l'espace public a été identifiée comme l'une des attentes prioritaires des habitants et des visiteurs. Dès lors, la création de nouveaux lieux de nature a été l'un des fils conducteurs de la transformation du cœur de Ville.

Ce fut le cas dès 2019 avec l'ouverture du jardin de l'office de tourisme qui offre désormais aux audomaroises et aux audomarois 2.000m² de verdure supplémentaire entre la place Victor Hugo et l'enclos Notre Dame. Un lieu rapidement approprié, puisque dès les beaux jours les chaises et transats installés dans cet écrin au pied de la cathédrale sont pris d'assaut.

Plus de nature en ville, c'est aussi ce qui a guidé, en 2020, la redéfinition du projet de la place Foch. Résultat : l'espace public compte désormais près de 1.200m² d'espaces végétalisés et une quarantaine d'arbres ont été plantés. Pour en profiter, de nombreux bancs ont été positionnés, pouvant accueillir près de 300 personnes.

ACCOMPAGNER LES NOUVELLE MOBILITÉS

La mobilité a été au cœur des préoccupations du projet des 3 places. L'enjeu était d'adapter l'espace aux nouvelles pratiques, afin de conserver un centre-ville circulé et stationné tout en laissant plus de place aux autres modes de transports notamment le vélo et la marche à pied.

La création, en 2019, du parking de la Cathédrale a permis de renforcer l'offre de stationnement gratuite au plus près du périmètre marchand avec plus de 230 places disponibles. Le dispositif So Park and shop a par ailleurs été déployé pour favoriser la rotation des véhicules à proximité des commerces. Afin d'anticiper l'évolution des modes de vie, dès 2015 des bornes de recharges électriques sont installées partout en ville. En 2025 face à l'augmentation sensible du nombre de véhicules en circulation, cette offre est complétée par des bornes de recharges rapides.

La reconfiguration de l'espace public a aussi permis de dégager des trottoirs plus larges et d'apaiser la circulation automobile pour faciliter les déplacements piétons en toute sécurité. Un objectif qui semble atteint puisque en 2024, **8.7 millions de passages de piétons ont été enregistrés sur le centre-ville, soit 1.5 millions de plus qu'en 2023.**

De la même manière, les aménagements accordent une place plus importante aux cyclistes avec la création d'une vaste zone de rencontre, la généralisation des doubles sens cyclables, l'implantation de nombreux arceaux au plus près des commerces et la création de deux abris sécurisés de 36 places. **Des parkings vélos de plus en plus utilisés, puisqu'entre 2022 et 2024 leur fréquentation a progressé de 27 %.**



LES 3 PLACES
10 ans de réaménagement du cœur de ville



PLUS DE NATURE EN VILLE

VALORISER L'ARCHITECTURE HISTORIQUE



PLACE VICTOR HUGO - LA FONTAINE SAINTE-ALDEGONDE

Depuis 10 ans, un important travail a été mis en place pour assurer la rénovation de notre patrimoine. A titre d'exemple, en 2024, la Fontaine Sainte Aldegonde qui trône sur la place Foch, a dans le cadre d'un partenariat entre la BNP-Paribas, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Ville de Saint-Omer bénéficié d'une restauration complète et d'une nouvelle mise en lumière.

Le Périmètre de Ravalement instauré sur la rue des Clouteries, la rue Louis Martel et la rue du Huitième de Ligne a aussi permis de rénover 49 façades en 4 ans.

L'ART AU CŒUR DE LA CITÉ

Un cinéma, un musée, un théâtre, ... le centre-ville de Saint-Omer se caractérise par d'importants équipements culturels. Une vitalité dont le symbole a été la réouverture en 2019 du théâtre à l'italienne fermé depuis près de 40 ans. Baptisé « Moulin à Café » à la suite d'un vote des habitants, l'équipement géré par la Barcarolle a accueilli au cours des 6 dernières années de nombreux spectacles et fait désormais partie intégrante de la vie des Audomaroises et des Audomarois.

Plus récemment c'est l'ancienne demeure d'Alexandre Ribot qui a réouvert ses portes pour accueillir la Maison du Patrimoine. Situé au pied de la Cathédrale, ce centre d'interprétation propose un passionnant voyage à la découverte des 1400 ans d'histoire de Saint-Omer et du territoire qui l'entoure.

Le réaménagement des 3 places a aussi permis de faire sortir l'art dans l'espace public. Des notes de Jazz qui résonnent place Victor Hugo, à la virtuosité de Gauthier Capuçon dans le jardin de l'office, en passant par les multiples prestations théâtrales de Sous les pavés l'art... les performances artistiques y ont été nombreuses ces 10 dernières années.



JARDIN DE L'OFFICE DE TOURISME



LES 3 PLACES
10 ans de réaménagement du cœur de ville

LIEUX DE FÊTES ET DE CÉLÉBRATIONS

Les soirs de victoire de l'équipe de France ou des grands rassemblements nationaux, c'est spontanément vers la place Foch que convergent de nombreux habitants de l'ensemble de l'Audomarois. Cette dimension festive et populaire des 3 places a été pleinement intégrée dans le projet de réaménagement en permettant de moduler l'espace pour l'accueil d'événements.

Depuis 10 ans, ils ont été nombreux ces grands rassemblements. Ceux attendus chaque année avec impatience comme le bal des pompiers ou la fête de la musique, ceux créés récemment comme le bal des célibataires, et ceux plus ponctuels mais qui attirent des milliers de passionnés comme le passage du tour de France ou les championnats de France du 5kms.

Les 3 places sont incontestablement le lieu des émotions partagées du territoire. Celui également des regroupements plus solennels. C'est notamment ici que des centaines d'habitants se sont spontanément mobilisés en février 2022 pour dénoncer l'invasion de l'Ukraine.



■ PLACE FOCH - VIDÉO MAPPING FESTIVAL



■ PLACE VICTOR HUGO - FÊTE DE LA BIÈRE



LES 3 PLACES
10 ans de réaménagement du cœur de ville

Réaménagement du cœur de ville de Saint-Omer



■ LA MAISON DE L'HABITAT

HABITER ET TRAVAILLER EN CŒUR DE VILLE



■ LA RÉSIDENCE DU THÉÂTRE

La rénovation des espaces publics s'est également accompagnée d'actions volontaristes en faveur de la création de logements en centre-ville. Le projet de la Banque de France qui accueillera prochainement ses résidents est emblématique de cette dynamique. Le bâtiment fermé depuis le 30 juin 2006 a trouvé une nouvelle vocation en accueillant 17 logements collectifs, 2 logements individuels et 2 cellules commerciales. La seconde phase de l'opération située à l'angle de la rue de Calais et de la rue Comte de Luxembourg sera prochainement engagée, et permettra de proposer 38 logements supplémentaires.

De nombreux dispositifs ont aussi été mis en place pour accompagner les propriétaires dans la rénovation des immeubles dégradés ou abandonnés. Ainsi l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a déjà permis de soutenir la réhabilitation d'une centaine de logements.

La stratégie de reconquête du cœur de ville s'est aussi appuyée sur la mobilisation d'opportunité foncière et immobilière pour implanter de nouvelles activités économiques en cœur de ville. C'est le cas par exemple sur la place Victor Hugo, où des bâtiments délaissés accueillent désormais la Maison du Développement Économique et la Maison de l'Habitat.



LES 3 PLACES

VOTRE PLUS BEAU CENTRE COMMERCIAL

Les 3 places et les rues adjacentes constituent le plus grand centre commercial de l'Audomarois. Plus de 200 boutiques et restaurants, 3 hôtels, 1 cinéma, 1 théâtre, vous attendent dans un cadre patrimonial unique.

Alimentation, produits du terroir, prêt à porter, décoration, ameublement, hygiène, beauté, soin, produits pour la maison, jeux, loisirs, culture, cadeaux, ... vous y retrouverez une offre inégalée pour toute la famille et un accueil incomparable.

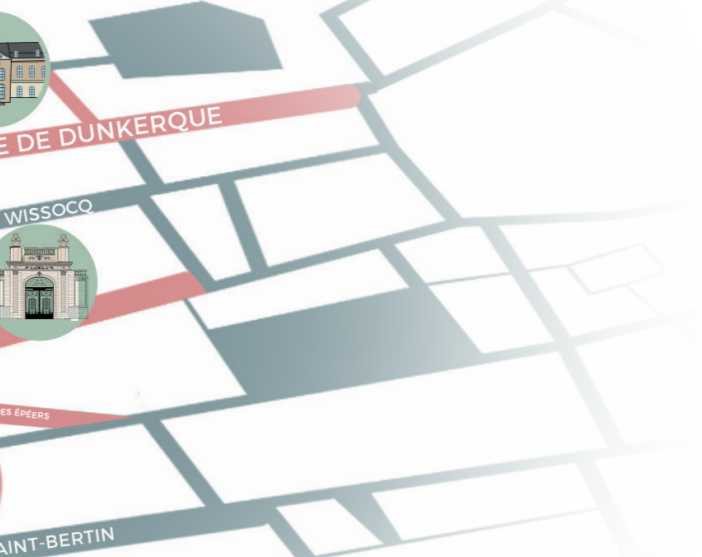
7 parkings comprenant 1000 places de stationnement, des abris vélos sécurisés et des bornes de recharges pour véhicules électriques y ont été aménagés.

Pour les courses du quotidien ou les achats plaisirs, en centre-ville, il y a l'embarras du choix.





**ABRIS &
150
ARCEAUX
VÉLOS**



**PARKINGS
DE PROXIMITÉ
DE
1000
PLACES
DE STATIONNEMENT**

 **DE**
200
BOUTIQUES

 **DE**
60
**CAFÉS &
RESTAURANTS**



ESPACES
ENFANTS
LOISIRS
CULTURE
DÉTENTE



LES 3 PLACES

COMMERCE : L'EMBARRAS DU CHOIX

POUR SE DIVERTIR

2

LIBRAIRIES

1

CINÉMA
THÉÂTRE
MUSÉE

MAISON DU PATRIMOINE

2

LOISIRS
CRÉATIFS



POUR FAIRE UNE PAUSE

1

PARC
DE 20 HECTARES

2

JARDINS

19

BARS

1

GLACIER

6

SALONS DE THÉ
ET
GOURMANDISES



POUR SOigner

24

COIFFEURS | BARBIERS

13

OPTICIENS | AUDITIONS

POUR S'HABILLER

25

PRÊT À PORTER
ENFANTS, FEMMES
& HOMMES

3

CHAUSSSEURS

1

MAROQUINERIE

4

BIJOUTERIES



POUR LA MAISON

12

AMEUBLEMENTS
ET DÉCORATION

PRENDRE SOIN DE SOI

5

PARFUMERIES
SALONS ESTHÉTIQUES

4

PHARMACIES

LE SAMEDI 120 COMMERÇANTS DE PLUS !

Chaque samedi de 7h à 13h30, l'offre commerciale se renforce avec plus de 120 exposants sur le marché hebdomadaire qui parcourt les 3 places.



POUR LES GOURMANDS

28

RESTAURANTS

1

POISSONNERIE

5

BOULANGERIES
PÂTISSERIES

3

BOUCHERIES

9

SNACKS

2

CAVISTES

10

SUPÉRETTES - ÉPICERIES
PRODUITS DU TERROIR
FROMAGERIES



LE BOULEVARD PIERRE GUILLAIN

10 ANS DE RÉAMÉNAGEMENT DES VOIRIES

Au cours des 10 ans de transformation du cœur de Ville, de nombreux projets de réaménagement des espaces publics ont également été menés sur l'ensemble de la commune.

Parmi eux, la rue de la Poissonnerie, longue de 620 mètres de la Place de la Ghière à la Place Alfred Gilliers a connu une véritable métamorphose. L'opération a nécessité un investissement de plus de 4,8 millions d'euros de la ville et de l'agglomération pour renouveler complètement les réseaux d'assainissement et réaménager entièrement le profil de voirie, avec des aménagements permettant de réduire la vitesse, favoriser le déplacement des piétons et cyclistes et prendre en compte les enjeux liés à la circulation des engins agricoles.

En une décennie, plusieurs axes structurants de la Ville ont ainsi fait l'objet de travaux, à l'image de la rue Carnot, de la Rue de Calais, de l'avenue Clémenceau ou de la rue de Longueville. Le réaménagement des boulevards situés le long du jardin public a aussi été engagé, avec une première réalisation boulevard Guillain qui a permis la création d'une toute nouvelle piste cyclable.

La Ville de Saint-Omer a aussi favorisé, conformément aux objectifs du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, la remise en pavés de nombreuses rues patrimoniales, notamment la rue Alfred Bouche, la Rue Boitot Godefroye, la rue de l'œil, la rue Léon Belly, la rue au Vent, la rue Pellets, la rue de l'échelle, la rue de l'anguille, ou le Flégards Saint-Jean.



LA RUE DU BON MARIAGE

DES PROJETS EN PRÉPARATION

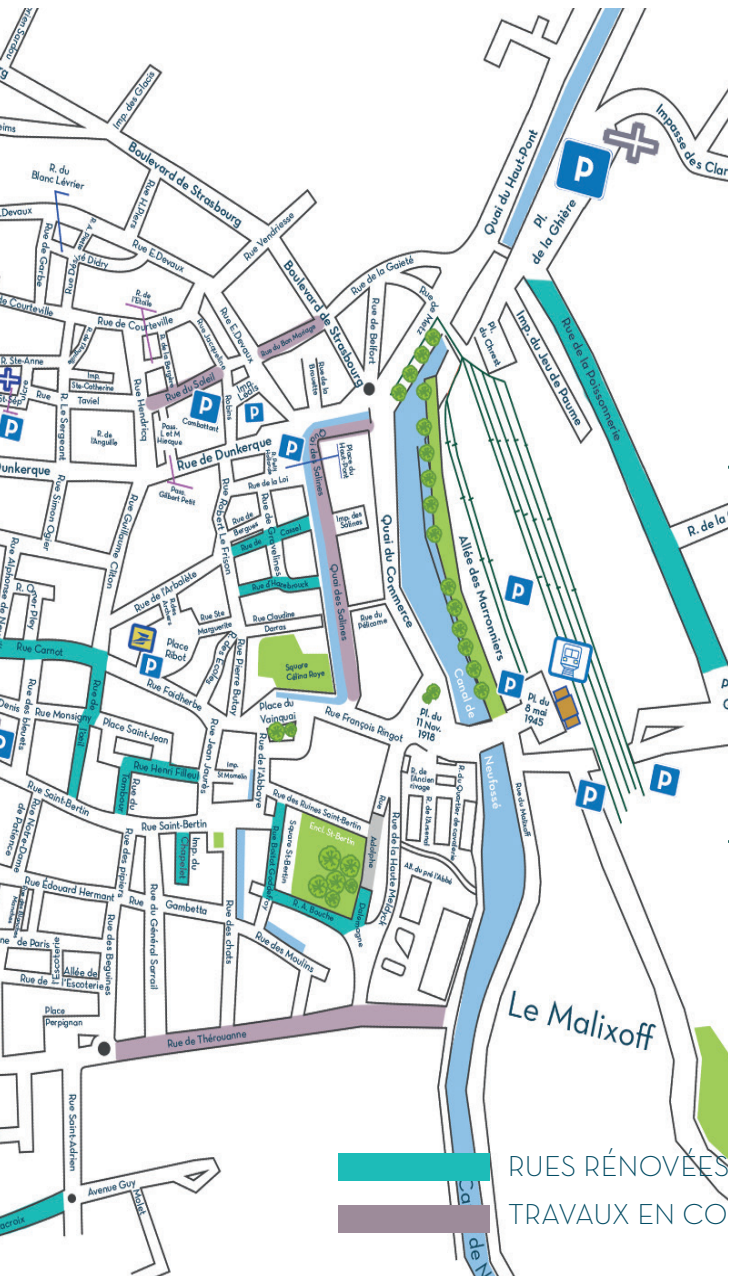
Plusieurs projets de réhabilitation des espaces publics seront engagés dans les prochains mois. C'est le cas notamment du réaménagement du quai des salines inscrits dans le programme ANRU. L'opération permettra de conforter l'ensemble des ouvrages d'art, de requalifier la voirie pour créer des espaces apaisés et partagés, d'intégrer davantage de nature et de mettre en valeur la présence de l'eau. Une véritable mise en valeur de se quartier historique, le premier de la ville à avoir fait l'objet de protection au début du XX^e siècle, pour ses qualités urbaines, architecturales et patrimoniales.

Par ailleurs, après les travaux récemment réalisés pour rénover les réseaux d'assainissements, le réaménagement d'une partie de la rue de Théroovanne, de la rue du bon Mariage et de la rue du Soleil est programmé.

Des travaux seront aussi menés sur la rue du capitaine Revel, partagée entre 3 communes : Saint-Omer, Longuenesse et Saint-Martin-Lez-Tatinghem.



LE FUTUR QUAI DES SALINES



LA RUE DE LA POISSONNERIE



LA RUE HENRI FILIEUL

10 ANS D'INTERVENTION SUR LES CHEMINS DU MARAIS

Le programme de voirie mis en place sur la ville de Saint-Omer intègre aussi une ambition très forte en faveur de la rénovation des chemins du Marais.

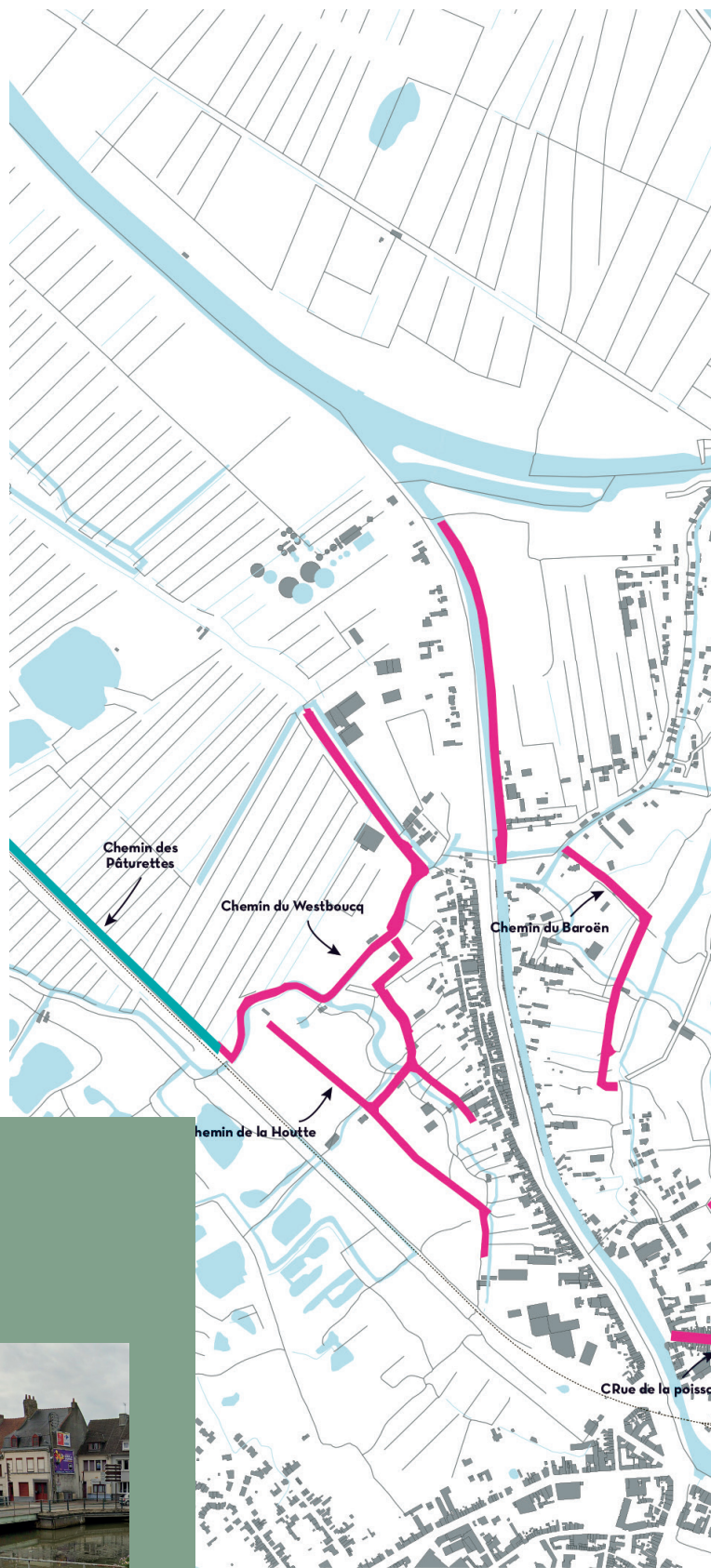
D'importants travaux ont ainsi été menés sur le chemin des baraquements, ou plus récemment dans le chemin Cordier dans le cadre des démarches de reconstruction après les inondations.

Au cours de la décennie écoulée les chemins propriété de la Ville ont fait progressivement l'objet d'une rénovation. C'est le cas notamment des chemins de la Houtte, de l'île Flottante, du Roiesoff, du Boteman et du Marais de Lyzel.

Certaines interventions ont nécessité pour la ville d'obtenir des autorisations. Ainsi, le chemin de la Longue Lègre, qui appartenait à la commune de Clairmarais, a dû être intégré au domaine public de Saint-Omer avant les travaux. Plus récemment une convention de gestion a dû être établie entre la Ville et les voies navigables de France pour permettre la réhabilitation du chemin du Moulin Rouge.

La Ville finance aussi l'Association Syndicale Autorisée du Marais Audomarois, pour les interventions sur les chemins dont elle à la charge. Les financements municipaux ont ainsi permis au cours des dernières années de réhabiliter les chemins de la petite et de la grande clémingue, de la canarderie, de la Grande Meer, du Marais de la Princesse, du Fardel et des Paturettes.

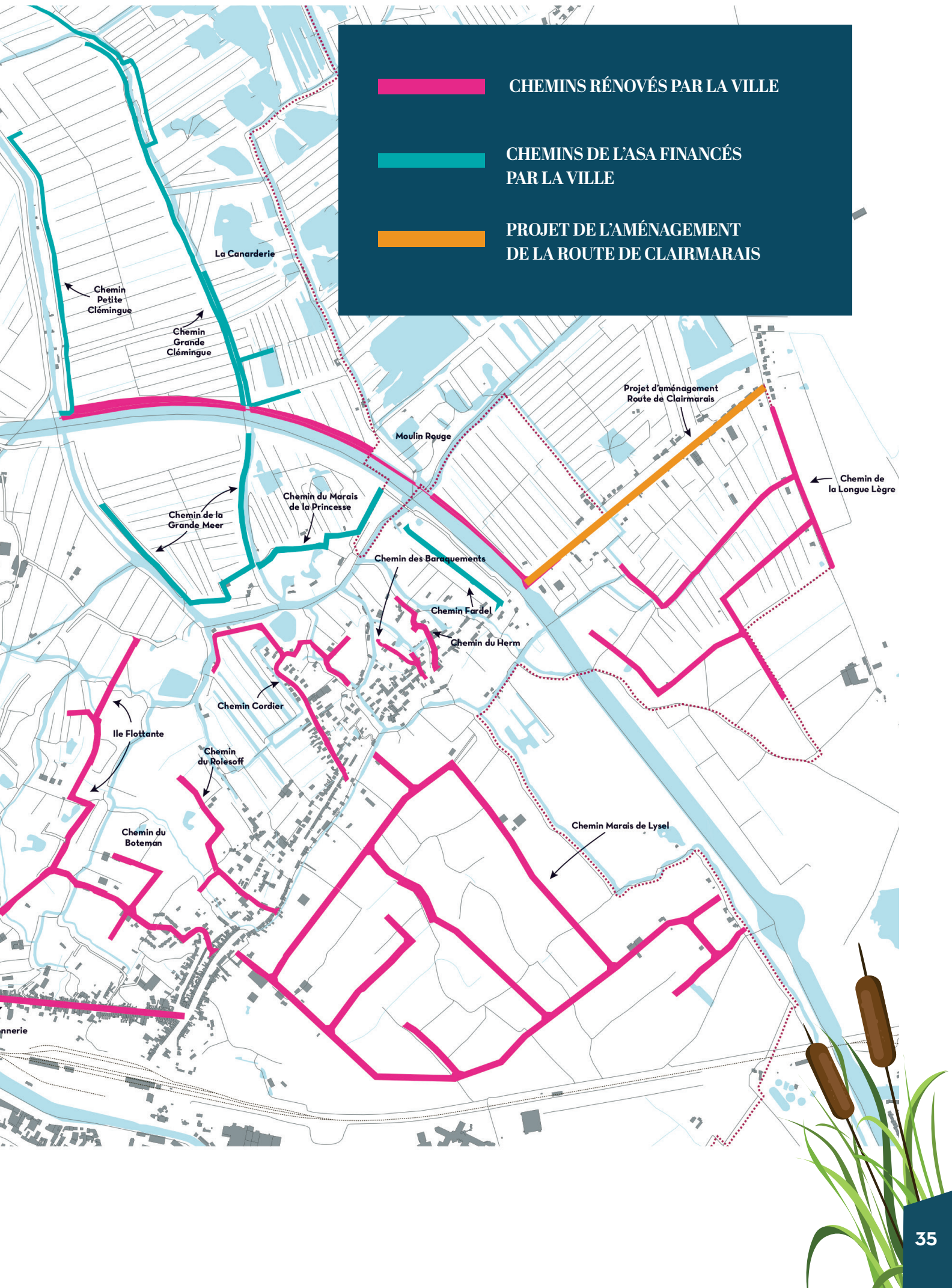
Le programme pluriannuel de rénovation des ponts mis en place avec le soutien de l'État, du Département et de la Communauté d'Agglomération a, quant à lui, permis d'intervenir sur les ponts du Kempouck, du Baroën, du Potewaert et du Boteman.



LE PONT VERT PROCHAINEMENT RÉNOVÉ

Dans le cadre des travaux de reconstruction menés après les inondations, le pont vert de la place de la Ghière fragilisé par les fortes pluies de l'hiver 2023/2024, fera l'objet en 2026 d'un grand chantier de reconstruction. Le nouvel ouvrage retrouvera une fonction mobile et permettra ainsi de nouveau prochainement le passage des bateaux sur le canal historique jusqu'au quai du commerce. Un pas de plus dans la valorisation de la voie d'eau dans notre ville.





La Ville de Saint-Omer roule à l'électrique

DES BORNES DE RECHARGE RAPIDE DÉPLOYÉES

En 2015, la Ville de Saint-Omer, la Communauté d'Agglomération et la Région Hauts-de-France ont anticipé le développement des véhicules électriques par le déploiement d'un réseau de bornes de recharge. 13 bornes publiques ont ainsi été installées sur 11 sites à Saint-Omer. Face à la progression du parc de véhicules électriques, leur utilisation a connu une évolution spectaculaire. Leur fréquentation a été multipliée par 10 en 5 ans. Cette dynamique se poursuit à un rythme soutenu, puisque sur les 6 premiers mois de l'année 2024, 3200 recharges ont été effectuées sur les bornes de la ville, contre 5147 sur l'ensemble de l'année 2023. Les analyses menées ont également montré une sollicitation plus importante des bornes situées au sein du périmètre marchand. En effet, en 2023, les bornes du parking des Carmes et du Musée Sandelin ont effectué près de 1000 recharges de véhicules.

UNE OFFRE DE RECHARGE RAPIDE DÉVELOPPÉE AU SEIN DU PÉRIMÈTRE MARCHAND

La Ville de Saint-Omer s'adapte aux besoins liés à la progression constante du nombre de véhicules électriques en circulation. Selon le ministère de l'écologie, en septembre 2024, 1 200 000 voitures électriques étaient immatriculées en France et les ventes continuent de progresser. À ce titre, un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé pour compléter et diversifier l'offre existante. La société Easy Charge, lauréate de cet AMI, a procédé au déploiement de 6 bornes de recharge rapide (120 Kwh) réparties de la manière suivante :

- 2 bornes (4 recharges)
sur le parking des Carmes
- 2 bornes (4 recharges)
sur le parking de la Cathédrale
- 2 bornes (4 recharges) sur le parking du Théâtre

Une borne de recharge (22 Kwh) a également été installée sur la place Foch, dans le cadre des travaux de rénovation des 3 Places.



Dès cet été, la ville sera dotée de 40 points de recharge pour véhicules électriques, répartis entre 14 bornes offrant 28 recharges classiques et 6 bornes Easy Charge permettant 12 recharges rapides.

LES GIVRÉS DU CORNET

Présentez-vous ?

Je suis Simon, artisan glacier et fondateur des Givrés du Cornet. On fabrique des glaces artisanales que l'on vend directement en boutique ou que l'on livre à plusieurs restaurateurs, notamment à Saint-Omer, Lille et sur la Côte d'Opale.

Je suis originaire d'Armentières et, au moment de lancer mon activité, j'ai hésité entre plusieurs villes : Lens, Béthune, Arras... Mais j'ai finalement choisi Saint-Omer pour son dynamisme, ses nombreuses animations et son attrait touristique.

Aujourd'hui, nous sommes trois à la production, et deux saisonniers viendront compléter l'équipe en boutique pendant l'été.



Pouvez-vous nous raconter comment est née votre passion pour la glace ?

À la base, je viens du monde de la boulangerie-pâtisserie. Et puis, j'ai eu envie de me spécialiser dans la glace. J'ai passé un brevet technique de maîtrise de glacier, qui m'a permis d'apprendre toutes les étapes de fabrication et de vraiment découvrir le métier.

Ce que j'aime dans la glace, c'est la liberté qu'elle offre. On peut imaginer plein d'associations de saveurs, tester, créer... Il y a toujours de la place pour l'originalité.

Depuis quand êtes-vous installé à Saint-Omer ?

Ça fait maintenant 13 ans qu'on est installés en plein centre-ville. On cherchait un emplacement proche de la place Foch pour profiter du passage, et ce local à l'angle de la rue des Clouteries était vraiment idéal. Quand il fait beau, les gens se baladent dans les rues, viennent profiter des animations... et se laissent tenter par une glace.

Quel est le processus de fabrication d'une glace artisanale ? Combien de temps cela prend-il ?

La fabrication d'une glace artisanale demande un peu plus de 24 heures. Chaque matin, on reçoit du lait cru et des fruits frais de la Région. Par exemple, pour une glace à la vanille, les gousses sont fendues et infusées dans le lait pendant 24 heures. On ajoute ensuite le sucre et un stabilisateur pour

éviter la formation de cristaux d'eau. Le mélange est ensuite chauffé à 83°C, puis refroidi rapidement à 4°C. Il passe ensuite toute une nuit en chambre froide pour permettre une bonne maturation des arômes. La glace est enfin passée en turbine pour obtenir sa texture finale.

Combien de parfums proposez-vous ? Créez-vous des parfums selon vos inspirations ou les demandes des clients ?

En boutique, on propose une sélection de 24 parfums, mais sur notre site internet, il y en a plus de 300 disponibles à la commande. On travaille aussi bien le sucré que le salé. Les parfums salés sont souvent demandés par les restaurateurs : on a déjà créé des glaces au maroilles, au chèvre, à la bière... et plus récemment, une glace au chou-fleur !

Mais on aime aussi relever les défis lancés par les particuliers. Si quelqu'un arrive avec une idée originale, une envie, on essaie de la concrétiser. Par exemple, pour une fête des voisins, une cliente nous a demandé une glace au thon pour accompagner une pêche, façon "pêche au thon"... et contre toute attente, c'était vraiment bon et très surprenant !

On peut manger de la glace toute l'année ?

Bien sûr ! Avec ou sans soleil, la glace se déguste en toute saison. La boutique reste ouverte toute l'année, et il est aussi possible de commander selon les envies. On propose aussi des gâteaux glacés pour les grands événements comme les anniversaires, les baptêmes, les communions ou les mariages. Et puis, on s'adapte aussi aux temps forts de l'année : à Noël, on propose des entremets glacés, et en janvier, la galette des rois version glacée !

Pouvez-vous nous en dire plus sur cette galette des rois glacée ?

J'ai découvert cette idée lors d'un séjour à Paris et j'ai eu envie de l'adapter ici. Il s'agit d'une galette des rois revisitée en version glacée, où la pâte feuilletée entoure la glace. Elle joue un rôle d'isolant thermique, ce qui permet de la passer quelques minutes au four à basse température sans faire fondre la glace. On retrouve ainsi le contraste entre le cœur froid de la glace et la pâte tiède et croustillante, comme dans une galette traditionnelle.

Nous la proposons depuis trois ans, et elle rencontre chaque année un peu plus de succès.

Des projets ?

Cette année, nous aimerions développer d'autres suggestions autour de la glace comme des macarons glacés, des entremets, ou autre... Et pour célébrer nos 13 ans, le 29 juin prochain, lors de la braderie brocante des commerçants, nous allons présenter une autre facette de notre métier de glacier : la sculpture sur glace !

Retrouvez la boutique au 4 rue des clouteries
Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 18h30,
le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h,
et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Facebook : Les Givrés du Cornet
www.lesgivraseducorner.fr

TWIN SET

Pouvez-vous vous présenter et nous raconter l'histoire de votre boutique ?

Nous sommes la boutique Twin set, installée place Victor Hugo à Saint-Omer depuis 2000. Historiquement, avant notre arrivée, le magasin de notre prédécesseur s'appelait Le Renard Argenté, un nom dont certains se rappellent encore. Avant de nous installer à Saint-Omer, nous avons déjà ouvert des boutiques, à Croix et à Hazebrouck.

Pourquoi avoir choisi Saint-Omer ?

C'est une ville qui nous a tout de suite plu à l'époque. Il y a plein de choses à faire à Saint-Omer, le commerce y est très diversifié. L'offre indépendante y est de grande qualité. Au fil des années, la ville s'embellit, de beaux projets voient le jour, et c'est une véritable cité marchande.

À qui s'adresse votre boutique ?

Nous sommes spécialisés dans le prêt-à-porter féminin. Nous proposons une cinquantaine de marques, avec une gamme très large allant de la taille 36 au 50, pour tous les âges, pour différents styles et adaptée à tous les budgets. Nous offrons des prix attractifs sur des produits de qualité, ainsi qu'un service de retouches gratuites. Que ce soit pour s'habiller au quotidien ou pour une occasion particulière, nous avons toujours une solution à proposer.

Mais avant tout, nous sommes là pour conseiller nos clientes et leur faire passer un agréable moment en boutique.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans le commerce de proximité ?

Ce que nous aimons, c'est habiller les femmes, quelle que soit leur taille, leur âge ou leur morphologie. Ce qui nous passionne vraiment, c'est de mettre en valeur chaque personne et, surtout, de la guider vers des vêtements qui lui vont parfaitement, mais auxquels elle n'aurait jamais pensé. Dernièrement, nous avons habillé une dame qui n'osait pas porter de pantalon blanc alors que ça lui allait très bien, finalement elle s'est laissée convaincre et elle est repartie ravie. Nous sommes avant tout des conseillères, des passionnées de mode et de textile.

Comment expliquez-vous cette longévité ?

Nous proposons un large choix de collections et des prix variés, accessibles à toutes.

Notre priorité, c'est le client : l'accueillir avec le sourire, lui proposer notre aide et le conseiller. L'ambiance joue aussi un rôle essentiel : nos clientes passent un bon moment en boutique, c'est joyeux, convivial... On rigole beaucoup !

Nous sommes proches de nos fidèles clientes. Au fil des années, nous avons appris à les connaître, à cerner leurs goûts. Nous faisons toujours en sorte qu'elles se sentent à l'aise et qu'elles repartent avec le sourire.

Nous organisons aussi régulièrement des portes ouvertes et participons aux braderies. Ces événements permettent de créer du lien et de fidéliser notre clientèle.

C'est quoi la tendance de cet été ?

Nous recevons des nouveautés chaque semaine et sommes toujours à la recherche de pièces originales et différentes. Pour cet été, la tendance est clairement à la couleur !

Nous retrouvons bien sûr nos intemporels : écru, beige, kaki, bleu marine... Mais cette saison, des touches plus vives viennent égayer les collections, avec du rose, un beau rouge orangé, ou encore du vert.

Côté modèles, la combinaison et le tailleur pantalon sont les incontournables de l'été !

Retrouvez la boutique au 14 place Victor Hugo
Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
<https://windownext.com/>



Rencontre avec Marjorie et Annie, conseillères de vente

ZOOM SUR...

LE BAL DES CÉLIBATAIRES

Cette année, le Point G Loveshop s'associe au Bal des célibataires organisé par la Ville de Saint-Omer et propose un mois d'animations pour favoriser les rencontres et, qui sait... trouver l'amour !

Au programme : des activités pour briser la glace, échanger des sourires, créer des rencontres... et peut-être plus si affinités !

LE PROGRAMME :

Dimanche 22 juin à 10h – Parking de l'Esplanade

LA MARCHE DES CÉLIBATAIRES

en partenariat avec Studio David Photographie

Environ 5 km – durée : 1h15

Boisson ou café offert à l'arrivée

Sur inscription : 4€/personne

LE POINT G

Pouvez-vous vous présenter et nous raconter l'histoire de votre boutique ?

Nous sommes Aurore et Yohan, et nous avons ouvert le loveshop Le Point G en décembre 2023. Un loveshop, c'est un magasin pour adultes qui propose des produits autour du bien-être intime et d'une sexualité épanouie, dans une approche bienveillante, positive et décomplexée.

Il y a trois ans, nous avons créé des loverooms à Staples : ce sont des chambres à thèmes pour adultes, chacune avec une ambiance différente. Très vite, nos clients ont commencé à nous demander des accessoires, mais il n'existait aucune offre dans le coin alors on a décidé de se lancer.

À qui s'adresse votre boutique ?

À tout le monde ! De 18 à 88 ans, que vous soyez célibataire ou en couple, homme ou femme... Les personnes peuvent aussi venir simplement par curiosité : ici, rien n'est tabou. Nous serons toujours ravis de les accueillir, de répondre à leurs questions et de leur faire découvrir notre univers.

Pourquoi Saint-Omer ?

Nous avons hésité avec Hazebrouck, mais nous avons adoré cet emplacement. Le rue de Calais était top pour nous, à proximité de la place Foch et du parking de l'esplanade. Situé dans un virage, la boutique est à la fois facile à identifier tout en garantissant une discrétion.

Êtes-vous contents de cette installation ?

Cela fait maintenant plus d'un an et demi que nous sommes installés ici, et nous n'avons reçu que des retours positifs. Dernièrement, nous avons organisé une chasse aux œufs dans toute la ville, qui a rassemblé environ 300 participants. C'était un super moment, et nous sommes vraiment ravis de l'accueil que nous avons reçu de la part des clients.

Quels conseils donneriez-vous à ceux qui hésitent encore à franchir le pas et à découvrir ce type de commerce ?

Nous travaillons en famille. La mère d'Aurore est notre vendeuse, et le responsable communication, en alternance, est son petit frère. Pour nous, l'essentiel est de mettre chaque client à l'aise dès son arrivée, dans une ambiance conviviale et sans tabou.

Nous sommes là pour conseiller, si besoin, toujours sans jugement. L'objectif est vraiment de véhiculer une image positive de la sexualité et du bien-être.

Cette année, vous serez partenaire du « Bal des célibataires ». Qu'est-ce qui vous a motivé et que souhaitez-vous proposer ?

L'année dernière, nous avons vu passer la communication autour de l'événement, mais notre boutique venait tout juste d'ouvrir depuis six mois, c'était encore trop tôt pour nous lancer. On avait besoin de prendre nos marques. Malgré tout, on avait déjà très envie d'y participer.

Alors, on avait décoré nos vitrines avec de la peinture, pour que les passants puissent se prendre en photo devant et la partager sur les réseaux sociaux en nous identifiant.

Et finalement, ce petit jeu a permis à certains célibataires d'entrer en contact... Apparemment, un ou deux couples se seraient même formés grâce à ça ! Ça nous a vraiment donné envie de nous impliquer davantage cette année.

Cet événement nous correspond totalement, et on a envie de contribuer à la dynamique de la ville. Le Bal des célibataires aura lieu le 12 juillet, alors on a choisi de proposer des animations en amont, avec des activités variées, pour permettre aux gens de se rencontrer et pourquoi pas de donner rendez-vous au bal.

Retrouvez la boutique au 33bis rue de Calais
Ouvert le lundi et mercredi de 15h à 19h, et le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 19h
Facebook : Point G Loveshop
<https://pointgloveshop.com>



Vendredi 27 juin de 19h à 21h – Bar Le Chop'

SOIRÉE BLIND TEST

Sur inscription : 3€/personne

Jeudi 3 juillet de 19h30 à 22h30 – Spey River

SOIRÉE JEUX EN PARTENARIAT AVEC LA BONNE PIOCHE

Sur inscription : 8€/personne

Dimanche 6 juillet à 14h

Parvis du Moulin à Café

INITIATION À LA DANSE AVEC DANS'ALLONS

Sur inscription : 5€/personne

Jeudi 10 juillet à 19h30 – Point G Loveshop

CONFÉRENCE SUR LA DRAGUE AVEC ANNIE KERYNCK, SEXOTHÉRAPEUTE AUDOMAROISE

Célibataires, sortez, l'amour n'attend pas !

Sur inscription : Gratuit / pointgloveshop.com





ÉTÉ à Saint-Omer



Dimanche 29 juin | 8h-18h

BROCANTE DES COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE

Rue de Dunkerque, place Victor Hugo, rue des Clouteries, rue des arts (place Foch) et rue Carnot

Avec Saint-Omer Cité Marchande, DK Life & Co et la Ville de Saint-Omer

Pour le premier dimanche des soldes, préparez-vous à faire de bonnes affaires ! Vos commerçants vous attendent avec des offres exceptionnelles et sont toujours prêts à vous prodiguer de précieux conseils pour dénicher de vraies pépites ! Toute la journée, de nombreuses animations vous seront proposées : ambiance conviviale garantie !

Du jeudi 3 au dimanche 6 juillet

SAINT-OMER JAZZ FESTIVAL

Programme sur www.labarcarolle.org/saint-omer-jazz-festival / Gratuit

Avec La Barcarolle et la Ville de Saint-Omer

Cette année, le festival fête ses 10 ans ! Vous êtes tous invités pour partager ensemble cette nouvelle édition. Plus de 15 concerts gratuits, une sélection d'artistes talentueux à découvrir ou redécouvrir, des lieux atypiques et bucoliques pour se retrouver, du soleil et un ciel magnifique pour se détendre sur un transat... Tout est réuni pour une nouvelle édition mémorable du Saint-Omer Jazz Festival !



Samedi 5 juillet & samedi 2 août | 12h-12h30

CONCERT DU MARCHÉ

Cathédrale Notre-Dame / Gratuit

Avec Tribune d'artistes

Proposés par Tribune d'Artistes, ils sont un rendez-vous convivial offrant 30 minutes de musique. Ces concerts ont pour but de permettre au public de se détendre tout en découvrant les qualités musicales de l'instrument et en admirant la splendeur de la Cathédrale. Le public est invité à participer à un quizz pour développer son écoute active, avec à la clé une séance privée à la tribune, permettant de vivre une expérience immersive au cœur de cet édifice sonore.

Samedi 5 et dimanche 6 juillet

FÊTE MÉDIÉVALE ET FANTASTIQUE

« LE PIRATE DU MARAIS AUDOMAROIS »

Les Glacis / Gratuit

Avec l'association Vilmer

Cette année, découvrez l'histoire d'Edward, le pirate du marais audomarois. Entrez dans cet univers fantastique, et prenez part aux festivités !

Vendredi 11 juillet | 19h-1h

BAL DES POMPIERS

Place Foch / Gratuit

Venez enflammer le dance floor avec les pompiers de Saint-Omer ! Profitez des mix enflammés de notre DJ et ne manquez pas la célèbre chorégraphie des pompiers ! C'est l'occasion parfaite de danser, s'amuser et passer un moment convivial. Les profits seront reversés aux orphelins des sapeurs-pompiers de France.

Samedi 12 juillet

BAL DES CÉLIBATAIRES

Place Victor Hugo / Gratuit

Une nouvelle édition de cette soirée pour vous permettre de peut-être rencontrer votre moitié ! Venez vibrer sur la piste de danse et faire de nouvelles rencontres ! Une soirée pleine de surprises vous attend.

Samedi 12 juillet & samedi 2 août

MARCHÉ AUX PUCES VINTAGE

Place Victor Hugo

Décoration, meubles, livres, vaisselle... Venez exposer ou chiner des objets anciens place Victor Hugo : les bonnes affaires seront au rendez-vous !

Réservation au 06 22 85 14 86

Lundi 14 juillet

FÊTE NATIONALE

10h30

COMMÉMORATION AU MONUMENT AUX MORTS

Place du 11 novembre

19h-1h

BAL DU 14 JUILLET

Parvis de La Station

Un DJ vous fera danser pour une soirée animée. À la tombée de la nuit, laissez-vous émerveiller par le feu d'artifice traditionnel.

Samedi 19 juillet

NUIT DU SLOW

Place Victor Hugo / Gratuit

Plongez dans une ambiance romantique et rétro, où les plus belles chansons d'amour vous feront danser au clair de lune.

Vendredi 25 juillet // 19h-21h

APÉRO URBAIN

Le Doulac

Les Audomaroises et Audomarois sont conviés à un apéro urbain convivial : chacun apporte son apéro pour partager un moment de détente et de rencontre. Ne manquez pas ce moment chaleureux !

Dimanche 27 juillet**CORTÈGE NAUTIQUE**

Place de la Ghière, Canal de l'Aa / Gratuit



Le cortège nautique organisé par les bénévoles du Groupement de Loisirs du Haut Pont vous présente leur 47^e édition ! Ils vous réservent cette année encore de magnifiques chars à admirer sur le canal de l'Aa.

Jusqu'au 28 août**EXPOSITION FRANÇOIS CHIFFLART & VICTOR HUGO FANTASME NOIR**

Musée Sandelin

Organisée en partenariat avec la Maison Victor Hugo de Paris, cette exposition prend la forme d'une grande rétrospective sur la vie et l'Œuvre de cet artiste indomptable qu'a été le graveur et illustrateur audomarois François Chiffart, né en 1825 dans une famille d'artisans de Saint-Omer. L'exposition regroupe au total 190 œuvres retraçant la carrière de l'artiste audomarois.

Samedi 30 août**ROUE LIBRE**

Gratuit

Dans une ambiance conviviale, venez redécouvrir notre territoire sous un angle nouveau en visitant à vélo des monuments historiques, des lieux culturels et touristiques, ainsi que des enceintes sportives. Que vous soyez un adepte du vélo ou un novice, Roue Libre est une expérience accessible à tous.

Vendredi 8 août | 19h-21h**APÉRO URBAIN**

Place de la Ghière

Les Audomaroises et Audomarois sont conviés à un apéro urbain convivial : chacun apporte son apéro pour partager un moment de détente et de rencontre. Ne manquez pas ce moment chaleureux !

TOURNÉE D'ÉTÉ DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Place de la Ghière / Gratuit

Ne manquez pas cet événement ludique qui promet des moments festifs et animés, en famille ou entre amis.

Vendredi 8 au vendredi 15 août**FAUBOURGS PLAGE**

Place de la Ghière / Gratuit

Préparez-vous à retrouver le charme de cet espace estival avec ses transats confortables, ses parasols colorés et son soleil radieux. Faubourgs Plage est l'endroit idéal pour profiter des journées ensoleillées en famille, avec de nombreuses activités pour les enfants. Un air de vacances à deux pas de chez soi !

Samedi 9 août**SOIRÉE JAMBON GRILLÉ**

avec le Groupement de loisirs du Haut-Pont (payant)

Dimanche 10 août / 15h**COURSE DE BAIGNOIRES**

Place de la Ghière, Canal de l'Aa / gratuit

À vos baignoires, prêts, payez ! Le compte à rebours est lancé pour la 4^{ème} édition de la course des baignoires à Saint-Omer ! Que vous soyez seul, à deux ou à trois, en famille, entre amis ou avec vos collègues, c'est le moment de montrer votre créativité et votre esprit d'équipe.

Dimanches 29 juin, 20 juillet & 31 août**GUINGUETTE DE L'AA**

Allée des marronniers

Gratuit

Grâce aux conseils de quartier, les amateurs de guinguettes vont être comblés ! Les Guinguettes de l'Aa sont de retour pour enchanter et égayer nos dimanches : groupes musicaux et restaurateurs sont prêts à vous accueillir dans une ambiance conviviale. Vous l'avez deviné, c'est un rendez-vous à ne pas manquer !



EXPOSITION

FRANÇOIS CHIFFLART

& VICTOR HUGO :

FANTASME NOIR

AU MUSÉE SANDELIN

Jusqu'au 28 août, le musée met à l'honneur l'artiste audomarois François Chiffart (1825-1901), à l'occasion des 200 ans de sa naissance, à travers une grande rétrospective qui rassemble 190 œuvres.

En raison de son esprit indépendant et révolté, Chiffart n'a pas mené la carrière de peintre d'histoire à laquelle le destinait son Grand prix de Rome obtenu en 1851, mais il a su révéler tout son génie dans le noir et blanc à travers la gravure.

Cet admirateur de Victor Hugo exprime son talent dans les arts graphiques : graveur hors pair, il participe par ses « improvisations sur cuivre » au renouveau de l'eau-forte (gravure sur cuivre) ; dessinateur inspiré, il réalise des illustrations des Travaillleurs de la mer en 1869, puis exécute les dessins pour Notre-Dame de Paris et La Légende des siècles, devenues depuis des icônes hugoliennes. L'exposition met en avant l'admiration mutuelle que ces deux artistes se portaient.

Cette exposition est réalisée en partenariat avec la Maison de Victor Hugo à Paris et bénéficie de la participation exceptionnelle de la Bibliothèque nationale de France, ainsi que du mécénat du Crédit Agricole.

Inclus dans la visite :

- Un livret dessin pour découvrir la technique et la méthode enseignée à Chiffart
- Un parcours enfants avec jeux, énigmes, etc.
- Des tablettes numériques pour écouter des extraits d'œuvres d'Hugo, en apprendre davantage sur le travail commun avec Chiffart et découvrir la technique de la gravure sur cuivre (eau-forte)

Profitez d'une riche programmation culturelle autour de l'exposition lors de ces temps forts :

- Week-end Chiffart (27-29 juin) > Micro'conf, rencontre, atelier dessin, lecture théâtralisée, concert
- Dernière semaine de l'exposition (20-24 août) > Rendez-vous des bouts d'chou, atelier créatif, visite, concert.

Retrouvez toute la programmation sur

www.musees-saint-omer.fr/agenda/mois/2025-06/

Musée Sandelin 14 rue Carnot

Mercredi - dimanche : 10h-12h / 14h-18h

GRATUIT TOUS LES DIMANCHES

POUSSEZ LA PORTE DE LA
MAISON DU PATRIMOINE

Située au pied de la Cathédrale, la Maison léguée par Alexandre Ribot à la Ville de Saint-Omer accueille désormais un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Les équipes du Pays d'art et d'histoire vous y attendent pour un parcours unique dans notre territoire à l'histoire millénaire. Au rez-de-chaussée, une maquette interactive et un cabinet de curiosité vous invitent à découvrir les grandes périodes qui ont façonné le Pays de Saint-Omer. Du Moyen Âge à l'épopée industrielle, la scénographie interactive vous propose un voyage dans le temps à la rencontre des Audomaroises et Audomarois qui ont marqué leur époque. Parmi eux, l'homme d'État Alexandre Ribot : vous pourrez sentir l'atmosphère unique de son bureau. Une plongée captivante dans l'action de ce natif de Saint-Omer qui aura marqué la troisième république. Empruntez ensuite l'escalier magistral et accédez au premier étage. Au sein d'un cabinet d'architecte devenez un aménageur de notre territoire. Etudiez toutes ces composantes, son lien intime à l'eau, ses matériaux, ses formes urbaines, ses architectures et ses activités économiques pour y dessiner un avenir radieux. Un moment passionnant à la découverte de ce qui nous entoure !



Horaires d'ouverture :

du mercredi au dimanche de 14h à 17h.

7 enclos Notre-Dame | 06 43 85 15 47

www.patrimoine.aud-stomer.fr

Exposition du 8 novembre 2025 au 29 mars 2026

LE GRAND DÉBALLAGE
AU MUSÉE SANDELIN

La nouvelle exposition du musée Sandelin vous propose d'entrer dans les coulisses et de découvrir le travail colossal réalisé en réserves. Vous saurez tout sur l'inventaire... et c'est passionnant ! Car cela permet de faire de nombreuses découvertes dans les collections : identifier des œuvres que tout le monde avait oubliées depuis un siècle, mieux comprendre d'autres ou sélectionner celles à restaurer. Parfois, les conséquences sont inattendues ! Venez mener l'enquête lors de cette visite et profitez-en pour admirer les peintures japonaises restaurées et présentées de manière inédite.

RENCONTRE AVEC... LE COLLECTIF « ÊTRE FEMME »

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

- Je m'appelle Véronique, j'ai 46 ans et 4 enfants. Je suis mère au foyer, présidente de l'association de quartier Saint-Exupéry, et également aidante familiale.
- Je suis Betty, j'ai 52 ans, 3 enfants et un petit-fils. Je suis aidante aussi.

Comment le collectif est-il né ?

Le collectif s'est formé en 2022. Nous étions cinq mamans à l'origine, toutes confrontées aux mêmes difficultés, en particulier celle de prendre du temps pour soi. Être mère, c'est une grande part de notre vie, mais nous avons aussi notre propre rôle en tant que femmes, et nous avions un peu tendance à l'oublier. Alors, nous avons décidé de nous rassembler avec un objectif simple : s'accorder du temps. Aujourd'hui, nous sommes dix dans le collectif, qui est rattaché au Centre Social et Culturel de Saint-Omer.

Que faites-vous ensemble ?

Parfois, ce sont de simples discussions, nous passons de bons moments de rire. Nous parlons aussi des situations que nous rencontrons en tant que parent. Chacune évoque son vécu et son expérience, ça peut aider.

Lors de nos rencontres, nous planifions aussi nos actions d'autofinancement. Par exemple, nous organisons une brocante annuelle au mois de mai dans le quartier Saint-Exupéry, des ventes de roses pour la journée de la femme, de galettes des rois... Nous nous impliquons aussi lors des événements du Centre Social, notamment en tenant la buvette.

Ces actions nous permettent d'organiser des sorties : repas, journées détente, séances shopping... D'ici quelques mois, nous aimerions organiser un week-end bien-être. Nous avons aussi pour idée de mettre en place un forum pour la journée des droits des femmes à Saint-Omer, avec différents intervenants et associations pour sensibiliser.

Où vous réunissez-vous ?

Nous nous retrouvons souvent dans les Maisons de quartier, selon leur disponibilité. Les rencontres ont généralement lieu le soir, pour s'adapter aux emplois du temps de chacune. Nous nous voyons régulièrement, parfois toutes les semaines, c'est variable selon les besoins et les projets.

A qui s'adresse le collectif ?

Nos membres viennent de différents quartiers de la ville. Le collectif est ouvert à toutes les femmes, mères ou non, qui souhaitent prendre du temps pour elles et s'ouvrir aux autres. Nous avons toutes des âges variés, et nos enfants aussi. La plus jeune de nos membres a 35 ans, la plus âgée 68. Alors on s'entraide et on s'oriente. Quand l'une d'entre nous n'a pas le moral, on se réunit, on discute, et on se soutient !

Y a-t-il un message que vous souhaitez faire passer ?

Toutes les femmes ont le droit d'avoir du temps pour elles, de se vider la tête, c'est important. Celles qui nous ont rejoint disent qu'elles osent davantage s'exprimer depuis. Elles s'autorisent à prendre du temps pour elles, sans culpabilité. Tout cela crée des liens entre nous, et cet élan collectif rend les choses moins compliquées. C'est ouvert à toutes, notre porte est grande ouverte !



CONTRIBUTION GROUPE D'OPPOSITION

Groupe SAINT OMER AVEC VOUS QUOTIDIENNEMENT,

Si le centre-ville semble animé par ses cafés et ses restaurants, il serait inconséquent de ne pas voir les fermetures de plus en plus nombreuses de nos magasins. Plus de fleuriste, de primeur, de magasin pour enfants, de librairies spécialisées. Que dire de l'absence de commerces tournés vers la musique et les arts plastiques alors que nous disposons d'un conservatoire et d'une école d'art... Va-t-on devenir une ville « BIO », banques, immobilier, optique ? Un plan de relance nécessitant des engagements massifs et courageux est à envisager. La politique menée, essentiellement centrée sur le centre-ville, a délaissé de nombreux quartiers, leur voirie est catastrophique et leur animation en berne. Un diagnostic sérieux est à mener, un comité de pilotage ouvert est à mettre en place. Enfin, il est urgent de mieux prendre en compte les attentes de la population dans sa diversité. La tâche est lourde, la rénovation des trois places, les animations festives ne suffiront pas et ne serviront que les bars et restaurants ainsi qu'une partie de la population. Évitions que Saint-Omer ne redevienne peu à peu par la chute de ses commerces, l'abandon de ces faubourgs, la belle endormie qu'elle fut à une époque donnée.

SAINT-OMER JAZZ FESTIVAL

03 ➤ 06
JUILLET 2025



organisé par



soutenu par

